

20
24

LOISIRS ET VACANCES
ACCOMPAGNÉS pour adultes
en situation de handicap
psychique



printemps
été
hiver
week end
campagne
mer
montagne
océan

édito

Chères vacancières et vacanciers

Chers aidants et partenaires,

Le nouveau catalogue 2024 est enfin arrivé !

Il s'est fait, il est vrai, un peu attendre cette année.

*Vous découvrirez au fil des saisons les différentes destinations que nous
vous avons choisies avec soins.*

*Nous sommes toujours très attentifs aux choix des hébergements, des destinations,
des prestations et à l'organisation de nos séjours. Votre satisfaction et votre sécurité
sont pour nous un engagement de tous les jours.*

*Les professionnels du Service Loisirs et Vacances sont toujours disponibles pour
répondre à vos demandes et vos besoins. N'hésitez pas, à les solliciter, pour organiser
au mieux vos vacances et partager vos souhaits et envies pour d'autres destinations.*

*Enfin, cette année est une année toute particulière pour AMAHC, puisque l'association
fête ses 10 ans, mais nous aurons l'occasion d'en reparler...*

Dans l'attente de vous retrouver, je vous souhaite une bonne lecture

Et surtout prenez soin de vous

Katia Amoretti
Directrice





sommaire

AMAHC - information association p. 4

choisir et préparer mes vacances

Formules de séjours p. 8
Légende pictogrammes p. 9
Infos pratiques p. 10
Les aides financières p. 11
Préparez votre séjour p. 12
Durant votre séjour p. 13

week-end et séjours de vacances

	Week-end	p. 14
	Séjour Printemps	p. 17
	Séjours Été	p. 21
	Séjours Hiver	p. 39

conditions

Les conditions de la garantie Assurance - Interruption de séjour p. 48
Les conditions générales de vente p. 49
Les conditions particulières de vente p. 50

infos amahc

4

amahc - information association

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT

À LA VIE SOCIALE - SAVS

· Favoriser une vie sociale adaptée aux capacités de chaque personne accompagnée, coordonner la vie quotidienne pour une meilleure autonomie.

SITE CROIX ROUSSE - T 04 72 70 90 71

28, Rue Denfert Rochereau - 69004 Lyon

Contact : **Aurélié ESCALON - T 06 83 93 15 98**

ACCUEILS DE JOUR

- Partager des moments de détente et d'échange en toute convivialité
- Ateliers Arts graphiques, Théâtre, Jeux de société, Culture, Jardinage
- Activités à la journée : Activités de loisirs et d'animations hebdomadaires
- Service de restauration

CAFE ANIMATION - LA CANILLE - T 04 78 28 93 57

34, Rue Quivogne - 69002 LYON

CLUB DE VAISE - T 04 78 83 49 55

15, Avenue Sidoine Apollinaire - 69009 Lyon

Contact : **Carole TRASTOUR - T 07 82 11 74 61**

LOISIRS ET VACANCES ACCOMPAGNÉS

66 Rue Voltaire - 69003 LYON

Week-ends et séjours de vacances adaptés

Contacts : **Lourdes DA SILVA, Fabrice HUMBERT, Nathalie MELLERAY, Stéphanie OUMANETZ**

T 04 72 10 01 30

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE (GEM)

GEMOTION (AMAHC GESTIONNAIRE)

12, Rue de Brest - 69002 LYON

Contact : **Suzy BERGER - T 04 72 77 56 31**

SERVICE FORMATION

Promouvoir l'inclusion, l'autodétermination et le bien-être des personnes en situation de handicap par des formations innovantes et participatives

66 Rue Voltaire - 69003 LYON

Contact : **Valérie DECLERCK - T 07 49 56 32 22**

SERVICE LDA (LOGEMENT D'ABORD)

Le dispositif s'adresse à des personnes majeures hospitalisées en psychiatrie au moment de la demande et sans logement.

Favoriser l'accès à un logement stable et permanent, assorti d'un soutien adapté à destination pour des personnes hospitalisées et sans logement du centre hospitalier Le Vinatier.
28 rue Denfert Rochereau

Contact : **Céline CHAREYRON - T 04 72 10 90 70**

DIRECTION

66 Rue Voltaire - 69003 LYON

Directrice : **Katia AMORETTI**

SECRÉTARIAT ET COMPTABILITÉ

66 Rue Voltaire - 69003 LYON

Contact Facturation : **Ingrid BOBE - T 04 72 10 10 28**

Contact Service administratif et financier : **Éric ROSSET - T 04 72 10 10 26**

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Marie Christine PILLON**

Vice-Président : **Ali SAID**

Le Conseil d'Administration est composé de personnes concernées et de professionnels engagés dans l'accompagnement d'adultes handicapés psychiques : psychologues, directeurs d'établissement, représentants tutélaire...

AMAHC

66 Rue Voltaire - 69003 LYON

contact@amahc.fr

www.amahc.fr

AMAHC VACANCES

66 Rue Voltaire - 69003 LYON

T 04 72 10 01 30

vacances@amahc.fr

www.vacances.amahc.fr

FACTURATION

T 04 72 10 10 28

facturation@amahc.fr

« ... Permettre à des personnes adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique et en difficulté d'adaptation sociale de prendre place dans leur environnement quotidien, d'être actrices de leurs parcours de vie, d'exercer leur citoyenneté, de maintenir et restaurer leurs liens sociaux »

Extrait de l'article n° 2 des statuts de l'association

vie de l'association

QUELLES SONT LES MISSIONS

ET LES VALEURS D'AMAHC ?

Fort de plus de 30 ans d'expérience en région lyonnaise, AMAHC a pour objet de permettre aux personnes adultes souffrant de troubles psychiques et/ou en situation de handicap psychique et en difficulté d'adaptation sociale de prendre leur place dans leur environnement quotidien, être actrices de leur parcours de vie, exercer leur citoyenneté, maintenir et restaurer leurs liens sociaux.

Les valeurs que nous défendons sont : **LIBERTÉ, HUMANITÉ, PROXIMITÉ ET TEMPORALITÉ**

Pour cela, elle propose :

- Un accompagnement aux loisirs et aux vacances
 - Des accueils collectifs de jour : sur nos sites de Vaise (Lyon 9) et Perrache (Lyon 2)
 - Un accompagnement à la vie sociale (SAVS)
 - Pilote le dispositif Logement D'Abord (LDA)
 - Une formation « Droit, Handicap et Participation Sociale » à destination des personnes vivant avec des troubles psychiques afin de les accompagner dans le développement de leur pouvoir d'agir
- Par ailleurs, AMAHC parraine un Groupe d'Entraide Mutuelle.

UN NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF

2022-2025

Les axes stratégiques retenues par le Conseil d'Administration sont :

- Axe 1 : **Pérenniser, développer, amplifier et structurer la participation**
- Axe 2 : **Développer les pratiques de rétablissement et la pair aideance au sein de l'association**
- Axe 3 : **Développer les missions de formation auprès des personnes concernées, des professionnels, des stagiaires et des bénévoles**
- Axe 4 : **Développer la démarche qualité et la circulation de l'information en diversifiant leurs outils auprès des différentes parties prenantes.**

Être adhérent.e de l'association AMAHC vous permet :

- De pouvoir partir en vacances ou en séjour de week-end
- De participer aux différents événements organisés par l'association : forum, fête de fin d'année, etc...
- De participer à la formation DHP (Droit, Handicap et Participation Sociale)
- De participer à l'Assemblée Générale de l'Association
- De pouvoir être élu membre du Comité des Personnes Concernées et de voter en Assemblée Générale et porter la voix de toutes les personnes accompagnées et accueillies
- De pouvoir être élu administrateur-trice d'AMAHC, participer aux Conseils d'Administrations, être membre du Bureau et ainsi prendre part aux choix faits pour l'association

« Rien sans vous, tout avec vous
c'est possible »

Les missions du représentant du **Comité des Personnes Concernées**

- Prendre la parole
- Participer activement au sein des projets d'AMAHC, s'investir concrètement et coconstruire
- S'assurer que la parole de nos pairs est entendue
- S'intéresser et se mobiliser pour le Service Vacances, les Accueils de Jour et le SAVS

Se renseigner ou nous contacter : cpc.amahc@gmail.com

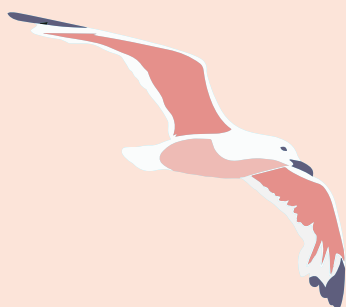
service vacances

NOTRE MISSION

Faciliter l'accès aux vacances et aux loisirs à des adultes en situation de handicap psychique et, par ce biais, favoriser leur inclusion dans la société.

LES PLUS DES SÉJOURS AMAHC

- **Une équipe qui se tient toute l'année à votre disposition** pour vous rencontrer et finaliser avec vous votre projet de vacances,
- **Des destinations variées et des hébergements de qualité** pour satisfaire **vos attentes et vous accueillir de manière confortable,**
- **Des formules ou prestations variées** pour vous permettre, lorsque vous le pouvez et le souhaitez, d'organiser et de profiter plus librement de vos vacances : week-ends, accompagnement plus discret, Slowséjours Slowséjours Renforcés,
- **Des groupes restreints sur un même lieu de séjour pour favoriser des moments de partage et de convivialité,**
- **Des accompagnateurs sensibilisés au projet de vacances adaptées pour répondre au mieux à vos besoins.**





engagements qualité

Notre organisme de vacances adaptées adhère au CNLTA (Conseil National des Loisirs et du Tourisme Adaptés) et est signataire de sa Charte Nationale de Qualité.

NOTRE OBJECTIF COMMUN

Offrir aux personnes handicapées une marque de qualité et valoriser le travail des partenaires adhérents qui partagent notre ambition.

NOS VALEURS

Engagement
Respect
Convivialité
Dialogue
Sécurité
Confort

Le CNLTA adhère aux valeurs de l'économie sociale et solidaire. Le CNLTA travaille au quotidien à l'amélioration du secteur d'activité des vacances pour personnes en situation de handicap et collabore étroitement avec les ministères et autres services de l'Etat.

*Le CNLTA, un engagement
quotidien au service
des vacanciers !*

Choisir un Organisme de Vacances Adaptées membre du CNLTA, c'est un engagement sûr :

- une écoute particulière sur le projet personnel du futur vacancier, ses attentes, ses préférences ;
- une majorité de séjours proposés en petits groupes, pour un aspect convivial ;
- une formation adéquate pour les animateurs-accompagnateurs de séjours adaptés et une préparation optimale des séjours ;
- des visites sur les lieux de vacances réalisées par des bénévoles pour évaluer et s'assurer de la qualité des vacances ;
- une cellule conciliation, en cas de litige sur un séjour avec l'un des adhérents du CNLTA ;
- une réglementation appliquée avec l'assurance de la validité des agréments obligatoires au fonctionnement de séjours de vacances adaptées.

Pour les vacanciers et leurs représentants, le CNLTA préconise une inscription sincère et objective pour que la personne soit orientée sur un séjour lui correspondant et de privilégier le partenariat avec l'organisme de vacances.



CNLTA

Espace 41
41, rue du Jardin Public BP 197
79205 PARTHENAY Cedex
Tel : 05 49 71 01 32
www.cnlta.asso.fr
cnlta@cnlta.asso.fr

formules de séjours

Afin de répondre au mieux à vos attentes, le service vacances de AMAHC propose différentes formules de séjours...
passez de bonnes vacances !

LES SÉJOURS CLASSIQUES

D'une durée de six jours à trois semaines, ces séjours vous permettent de découvrir une région, de rencontrer d'autres personnes, de choisir vos loisirs et de vivre un temps différent dans un cadre chaleureux et convivial. Ces séjours sont généralement prévus pour des petits groupes constitués de 7 à 8 vacanciers accompagnés de 2 animateurs.

Les repas sont préparés par l'équipe animatrice avec la participation volontaire des vacanciers. Un planning d'activités et d'animations vous est proposé suivant vos souhaits et les possibilités offertes par la région. L'hébergement se fait en maisons individuelles.

Certains lieux de séjour permettent aux vacanciers qui le souhaitent d'accéder facilement aux commerces, aux animations, aux plages et de profiter seul ou avec d'autres vacanciers de temps libres, indépendamment du groupe.

LES « SLOWS SÉJOURS »



Afin de mieux répondre à vos attentes et vos besoins, nous vous proposons une palette de séjours destinés à des personnes dont le quotidien se trouve ralenti par une grande fatigabilité et un besoin de temps de repos important.

Nous privilégierons un rythme de séjour qui permettra à chacun de « démarrer la journée » à son rythme. Les activités seront adaptées afin de limiter les déplacements, les sorties à l'extérieur se dérouleront en fin de journée afin de privilégier un temps de qualité sur site.

LES « SLOWS SÉJOURS RENFORCÉS »



Ces séjours sont destinés à des vacanciers qui, d'une part, peuvent avoir des problèmes de mobilité à la marche importants et nécessitent un accompagnement soutenu dans le quotidien, et d'autre part avoir besoin d'un cadre relationnel très présent. Ces séjours bénéficient d'un accompagnement renforcé sous forme de petits groupes de 6 vacanciers et de 3 accompagnateurs.

LES WEEK-ENDS

Les week-ends d'une durée de deux jours et demi à quatre jours vous permettent de rompre le quotidien, l'isolement et la solitude. C'est aussi un temps de découverte, de détente et un temps privilégié pour rencontrer d'autres personnes.

LES SÉJOURS SUR MESURE

Forts de notre expérience, nous organisons depuis des années des séjours à la carte, avec ou sans équipe d'animateurs-accompagnateurs, pour de petits groupes de vacanciers souhaitant vivre leurs vacances ensemble. C'est avec plaisir que nous étudierons votre projet et que nous vous proposerons un séjour qui répond à vos attentes. Nous vous ferons parvenir une ou des proposition(s) et un devis dans les plus brefs délais.

légendes pictogrammes



Week-end



Séjours printemps



Séjours été



Séjours hiver



Océan et Manche



Sud Mer



Montagne



Campagne



Campagne Sud



À l'étranger



Nouveauté



Coup de cœur



Slow séjour



Slow séjour
accompagnement
renforcé



Escaliers
dans la maison



Piscine



Draps fournis



Commerces
à proximité

infos pratiques

COMMENT VOUS INSCRIRE ?

1 • Une pré-inscription est indispensable.

Elle permet de vérifier les places disponibles et l'adéquation du séjour avec vos souhaits et vos besoins d'accompagnement.

Par téléphone au 04 72 10 01 30

Ou, pour les personnes déjà parties en séjours AMAHC

Par mail : vacances@amahc.fr

2 • Après confirmation de votre pré-inscription, adresser à AMAHC sous trois semaines

(Passé ce délai, la réservation est annulée)

- La fiche d'inscription
- Les arrhes (25 % du coût du séjour)
- + Les frais de dossier
- + L'adhésion à AMAHC
- + Chambre individuelle (payante si disponibilité après validation du service vacances)
- Le montant de l'Assurance Annulation-Interruption (si vous souhaitez la souscrire)

à AMAHC - 66 rue Voltaire - 69003 LYON

3 • Après la réception de votre dossier complet, vous recevrez un courrier de confirmation de votre inscription.

CALCULEZ VOTRE PRIX DE SÉJOUR

AMAHC non assujettie à la T.V.A. doit appliquer des tarifs dégressifs pour ses séjours de vacances en fonction des revenus. Aussi, nous vous demanderons, lors de votre inscription, de nous fournir votre dernière feuille d'imposition (si vous n'effectuez pas de déclaration de revenu personnel, merci d'établir une attestation sur l'honneur de la nature de vos revenus: RSA, AAH).

Le montant de votre dernière imposition est...	Inférieur à 150 €	Entre 151 € et 300 €	Entre 301 € et 450 €	Entre 451 € et 900 €	Supérieur à 900 €
Pour les séjours d'un montant inférieur ou égal à 1100 €, le prix de votre séjour est...	Le prix de base	Le prix de base + 3 %	Le prix de base + 5 %	Le prix de base + 8 %	Le prix de base + 10 %
Pour les séjours d'un montant supérieur à 1100 €, le prix de votre séjour est...	Le prix de base	Le prix de base + 1 %	Le prix de base + 3 %	Le prix de base + 6 %	Le prix de base + 8 %

les aides financières

Pour vous aider à financer vos vacances, certains organismes peuvent vous attribuer une participation financière :

- Votre centre de Sécurité Sociale
- Les Caisses de retraites complémentaires
- Les mutuelles
- Les comités d'entreprise
- L'Action Sociale des communes
- Les associations caritatives
- Dans le cadre de la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), un dossier peut être établi auprès du Conseil Général de votre département pour faire la demande d'une aide exceptionnelle pour un départ en vacances.



DEPUIS 2014

AMABC en partenariat avec la Fédération **SANTÉ MENTALE FRANCE** peut vous aider à solliciter une aide financière dans le cadre de l'appel à Projet 2024 du programme Aides aux Projets Vacances **SANTÉ MENTALE FRANCE-ANCV**.

Pour être éligible à cette aide, vous devez répondre aux critères suivants :

- Quotient familial inférieur à 900 € ou Revenu Fiscal de Référence inférieur au barème ci-contre
- Reconnaissance du handicap ou affectation de longue durée identifiée trouble psychique
- Participer financièrement au paiement de votre propre séjour
- Obtenir un financement de la part d'un autre organisme ou être en attente de réponse d'une demande d'aide exceptionnelle dans le cadre de la PCH.

Renseignements ou demande d'envoi de dossier APV, s'adresser à :

04 72 10 01 30
vacances@amabc.fr

Nb de parts fiscales	RFR plafond (€)
1	19 440
1,5	24 300
2	29 160
2,5	34 020
3	38 880
3,5	43 740
4	48 600
4,5	53 460
5	58 320
1/2 part sup	4 860



préparer votre séjour

DÉPART ET RETOUR

Vous recevrez, après réception du dossier d'inscription complet, au plus tard deux semaines avant votre départ, un courrier vous confirmant les lieux et horaires de rendez-vous.

Vous pouvez choisir votre lieu de rendez-vous départ et retour parmi la liste proposée sur le bulletin d'inscription.

Pour les personnes voyageant en train jusqu'au lieu de rendez-vous, vous devez IMPÉRATIVEMENT prendre contact avec le Service Vacances afin de convenir ensemble des horaires (avant l'achat de vos billets de train).

Pour information avec Accès+ : la SNCF met à votre disposition un service qui vous permet de voyager et de vous déplacer plus facilement dans ses gares et ses trains, en assurant gratuitement une prestation d'accueil et d'accompagnement sans rupture, depuis la gare de départ jusqu'à la gare d'arrivée. Pour plus d'information appelez le 0890 640 650 (0,11 €/min)

RAPPEL DES LIEUX DE RENDEZ-VOUS

AMAHC : 66 rue voltaire – 69003 Lyon

Devant la billetterie de La Gare SNCF De Lyon Part-Dieu (ou sur le quai de la gare après entente avec le service vacances)

Chapelle du CHS Du Vinatier UNIQUEMENT POUR LES PERSONNES HOSPITALISÉES AU VINATIER (Bron) ou à proximité

Chapelle du CHS Saint Jean De Dieu (Lyon 8^e)

Lieu fixe sur l'itinéraire du voyage

Lieu de séjour

ATTENTION : Vous devez prévoir votre panier-repas de midi du jour de départ



VOTRE TROUSSEAU

Voici une liste d'affaires indispensables à votre confort durant le séjour :

- **Votre Carte Vitale, carte de mutuelle** et votre **ordonnance à jour**
- Une **somme d'argent** pour vos dépenses personnelles (souvenirs, cigarettes...)
- Une ou plusieurs **paires de draps** (lit 1 place) et taie d'oreiller selon le lieu de séjour
- **Votre traitement médical pour toute la durée du séjour**
- Pour les **séjours à l'étranger**, vous devez obligatoirement avoir l'**original d'une pièce d'identité** en cours de validité

ATTENTION : Si vous confiez votre traitement médical aux accompagnateurs du séjour, il est impératif que celui-ci soit préparé à l'avance dans un ou plusieurs semainiers pour la durée de votre séjour. Dans le cas contraire, nous serons dans l'obligation de vous facturer l'achat et la préparation des piluliers par des infirmiers ou médecins.

PRÉVOIR UN SAC SPÉCIFIQUE POUR TOUS LES MÉDICAMENTS (traitement journalier, si besoin, laxatif, doliprane...)

BIEN SÛR N'oubliez PAS...

- Un nécessaire pour la toilette
- Serviette de toilette et serviette de plage
- Maillot de bain
- Du linge de corps en quantité suffisante (tee-shirt, pantalon, short...)
- Des chaussures adaptées (basket, chaussures d'intérieur, sandales, tongs...)
- Des vêtements chauds et un vêtement de pluie
- De quoi se prémunir du soleil (crème solaire, casquette)
- Votre argent personnel
- Pour les fumeurs, prévoyez la quantité suffisante de cigarettes ou la somme d'argent correspondant à votre consommation.

Le trousseau de base doit être adapté au lieu de séjour et à la connaissance de vos besoins



durant votre séjour

TRANSPORT

Vous voyagerez accompagné depuis le lieu de rendez-vous en minibus tourisme ou en voiture (sauf indication contraire).

Plusieurs lieux de rendez-vous collectifs sont proposés (Cf. chapitre « préparez vos vacances »).

Pendant et sur les lieux de séjours, vous référer au descriptif du séjour.

HÉBERGEMENT

Les lieux de séjours sont principalement des maisons individuelles.

La formule proposée est la GESTION LIBRE : les animateurs préparent les repas, participation volontaire des vacanciers à l'organisation de la vie quotidienne.

La plupart des chambres accueillent de 2 à 4 personnes (quelques chambres de couple ou individuelles : à préciser à l'inscription)

ACTIVITÉS

Un éventail d'activités et d'animations est proposé. Toutes les activités et animations citées dans les descriptifs des séjours ne sont pas contractuelles : elles dépendent des possibilités et désirs de chacun, des conditions météorologiques, et des événements du moment.

ÉQUIPE D'ANIMATION

Nos équipes se composent de deux, trois ou quatre accompagnateurs selon la taille des groupes. Leur rôle est d'assurer le bon déroulement du séjour, garantissant un cadre rassurant et convivial afin de favoriser les relations entre participants. Durant le séjour, les animateurs restent en contact avec le Service Vacances afin de proposer un soutien et une prise en charge adaptés à chaque participant. Sur le plan pratique, ils assurent l'organisation des activités et tout ce qui concerne la vie du groupe.

TRAITEMENT MÉDICAL

En cas de besoin ou si vous le désirez, en accord avec votre référent, les membres de l'équipe d'animation appliquent les prescriptions du traitement médical. En cas de traitement spécifique précisé lors de l'inscription (injection, ...), il est fait appel à des professionnels de la santé (médecin, infirmière), VOUS DEVEZ faire appel à des professionnels de la santé (médecin, infirmière).

Vous devez posséder :

- **VOTRE TRAITEMENT MÉDICAL CONDITIONNÉ DANS UN OU PLUSIEURS SEMAINIERS EN QUANTITÉ SUFFISANTE POUR TOUTE LA DURÉE DU SÉJOUR.**
- **VOTRE CARTE VITALE ET UNE ORDONNANCE EN COURS DE VALIDITÉ**

ARGENT PERSONNEL

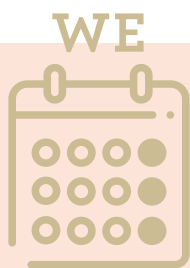
Vous devez disposer d'une somme d'argent de poche vous permettant de faire face à vos dépenses personnelles (cigarettes, souvenirs, cartes postales, etc.)

Si besoin ou si vous le souhaitez, l'équipe d'animation peut vous aider à assurer la gestion de votre argent de poche.

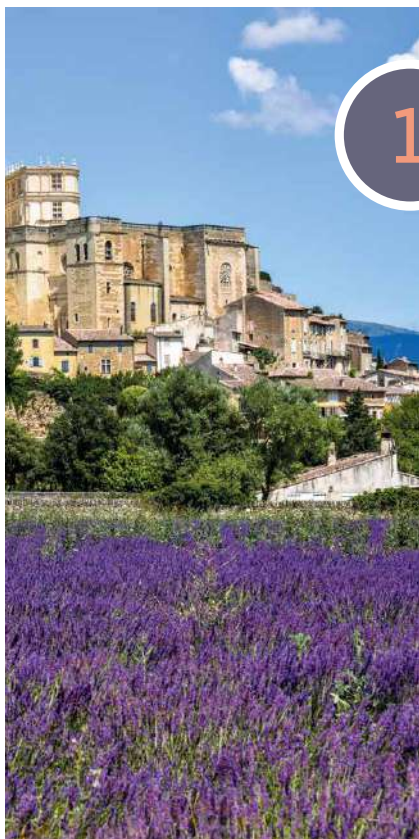
COMPTE RENDU DE SÉJOUR

(réservé aux équipes médico-sociales)

Un compte rendu du séjour de vacances peut être établi **sur demande et celle-ci doit être spécifiée à l'inscription.**



week-end



1



La Bégude de Mazenc [DRÔME]

Bienvenue dans la Drôme provençale avec ses senteurs toutes particulières, ses champs d'oliviers et ses châteaux médiévaux!

Vous séjournerez à 15 kilomètres de Montélimar, dans la magnifique plaine de la Valdaine dominée par le village médiéval de Châteauneuf-de-Mazenc.

MARS 2024

Du vendredi 01 mars (après-midi) au dimanche 03 mars 2024

PRIX 390 €

NOVEMBRE 2024

Du vendredi 08 novembre (après-midi) au lundi 11 novembre 2024

PRIX 550 €

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

2



Saint Paulien [HAUTE-LOIRE]

Saint-Paulien, joyau de la Haute-Loire, séduit les visiteurs par son charme pittoresque et son ambiance paisible. Niché au cœur de paysages verdoyants, ce village offre une escapade tranquille loin de l'agitation urbaine.

Saint-Paulien offre également un cadre propice à la détente, avec ses petites places charmantes et ses cafés accueillants, faisant de cette destination un lieu idéal pour une évasion tranquille au cœur de la France.

WEEK-END SPÉCIAL

PÂQUES

Du vendredi 29 mars (après-midi) au lundi 1^{er} avril 2024

PRIX 550 €

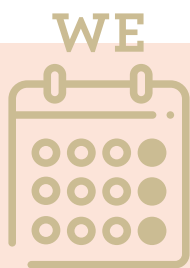
OCTOBRE 2024

Du vendredi 11 octobre (après-midi) au dimanche 13 octobre 2024

PRIX 390 €

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs



week-end



©WALIBI Rhône-Alpes

3



Chélieu [ISÈRE]

À quelques kilomètres du lac de Paladru, dans un environnement calme, propice à la détente et aux activités de plein air, vous pourrez découvrir tous les charmes cette région, célèbre pour la fabrication de l'élixir végétal de la Grande Chartreuse. Une journée à Walibi, parc d'attractions européen réputé pour ses manèges palpitants, ses spectacles divertissants et son ambiance conviviale, vous offrira une expérience mémorable remplie de rires et d'aventures !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

WEEK-END SPÉCIAL

WALIBI

Du mardi 30 avril au samedi 4 mai 2024

PRIX 700 €

Une journée au parc Walibi

incluse dans le tarif



15

arnahc - week-ends



4



Fitilieu [ISÈRE]

Vous serez hébergé à 50 kilomètres de Lyon et 2 kilomètres des Abrets, au cœur du petit village de Fitilieu, tout proche du lac de Paladru, dans une spacieuse et lumineuse maison qui sera le point de départ idéal pour découvrir tous les charmes de cette belle région.

GROUPE

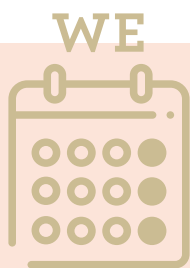
11 vacanciers et 3 accompagnateurs

WEEK-END SPÉCIAL

8 MAI / ASCENSION

Du mercredi 8 mai au dimanche 12 mai 2024

PRIX 750 €



week-end

5



Montfrin [GARD]

Aux portes de la Provence et de la Camargue, Montfrin est un petit village médiéval doté d'un riche patrimoine, dont la tranquillité et le charme vous séduiront !
À 20 kilomètres de Nîmes et 30 kilomètres d'Arles, vous pourrez découvrir tous les charmes de cette région hautement touristique.

**WEEK-END SPÉCIAL
PENTECÔTE**

Du vendredi 17 mai au lundi 20 mai 2024

PRIX 550 €

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

6



Beaujeu [RHÔNE]

Niché entre les collines verdoyantes, à 20 kilomètres de Belleville, Beaujeu est un village historique au patrimoine architectural exceptionnel qui offre un cadre paisible et authentique. Idéal pour découvrir et profiter de la beauté du paysage environnant !
Vous séjournerez dans une spacieuse maison, classée 3 étoiles aux meublés de tourisme.

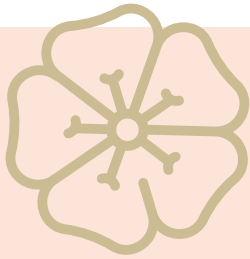
DÉCEMBRE 2024

Du vendredi 6 décembre (après-midi) au dimanche 08 décembre 2024

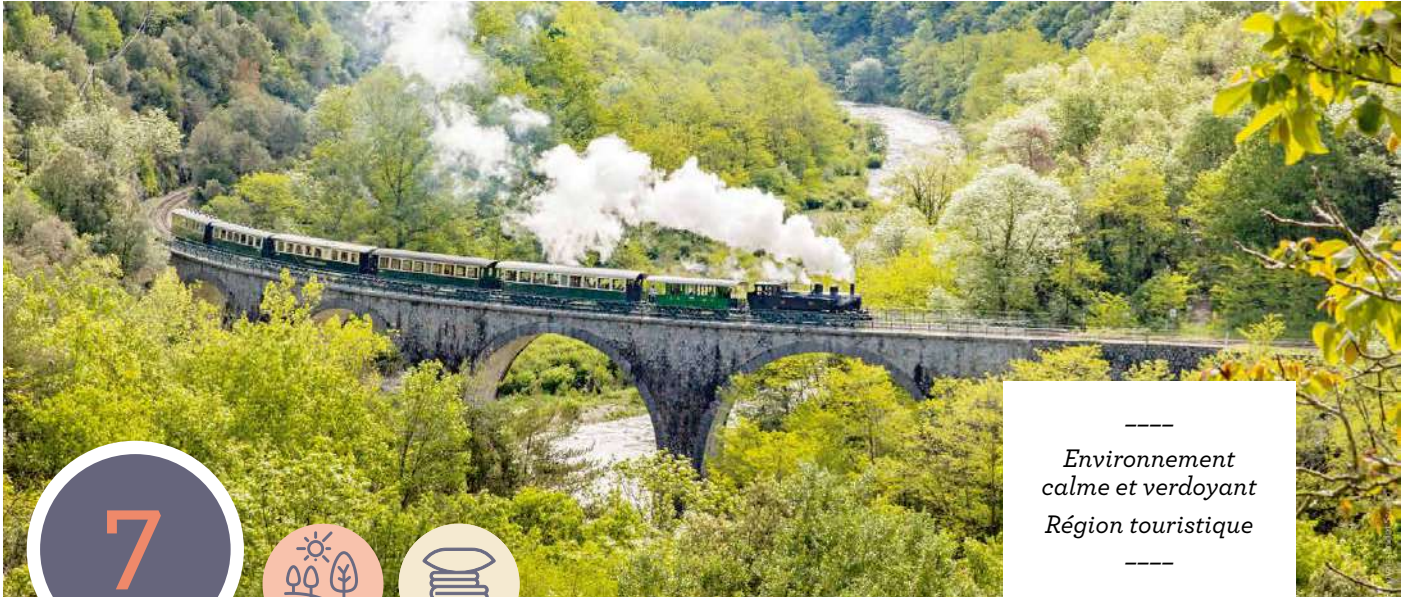
PRIX 390 €

GROUPE

11 vacanciers et 3 accompagnateurs



printemps



*Environnement
calme et verdoyant
Région touristique*



Accons [ARDÈCHE]



De par la qualité de ses paysages et de ses sites, l'Ardèche est aujourd'hui une destination touristique incontournable. Visiter l'Ardèche, c'est s'imprégner de son histoire, de son patrimoine, de sa gastronomie. Au cœur de l'Ardèche verte située au nord du département, dans la Vallée du Doux, le pays des monts du Vivarais offre un espace naturel d'une grande variété de reliefs et de végétations. Accons se situe dans cette vallée, à 6 kilomètres du Cheylard.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 20-04-24 au 27-04-24

PRIX

À partir de 1280 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une agréable maison de plain-pied de 180 m² [accès à la maison par une passerelle en bois] classée 3 épis aux gîtes de France. Vous apprécierez sa luminosité exceptionnelle, son environnement isolé et la vue dégagée qu'elle vous offre vers le plateau ardéchois et les sommets environnants du Serre en Don, et jusqu'au rocher de Brion.

Au RDC: Spacieux salon / salle à manger avec cheminée, coin salon TV, cuisine, deux salles d'eau, une salle de bains, trois WC indépendants, cinq chambres d'1 à 4 personnes.

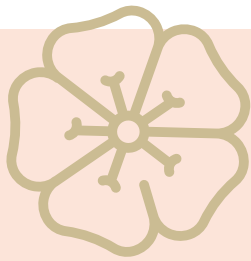
Équipements + : Draps fournis.

Espace extérieur privé avec salon de jardin et barbecue, TV, lecteur DVD, lave-vaisselle, WIFI, cheminée. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite de la miellerie familiale, à 200 mètres de la maison
- Découverte de la ferme des chataigniers
- Excursion en petit train à vapeur, unique moyen pour découvrir les paysages magnifiques de la vallée des Gorges du Doux
- Visite de la ferme des escargots
- Marchés artisanaux
- Pétanque





printemps



*Maison à 300 m
de la mer et
des commerces
Région touristique
et animée*

8



Carqueiranne [VAR]



Située dans le golfe de Giens, Entre Hyères et Toulon, Carqueiranne est une magnifique station balnéaire, réputée pour son petit port provençal et ses 7 kilomètres de plages de sable fin et de criques ensoleillées. Vers l'Ouest, en suivant une petite route qui longe la Méditerranée, vous arriverez à la rade de Toulon. Vers l'est, en suivant la côte décorée par des pins et des agaves, vous pourrez profiter de la plage de l'Almanarre, haut-lieu mondial de planche à voile. En continuant un peu, vous découvrirez la presqu'île de Giens avec ses petits ports de La Madrague et du Niel et, en face, les fameuses îles d'Or : Porquerolles, Port Cros et l'île du Levant.

GROUPE

8 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 12-04-24 au 19-04-24

PRIX

À partir de 1280 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une splendide maison d'architecte, à 300 mètres des commerces, du port et des plages.

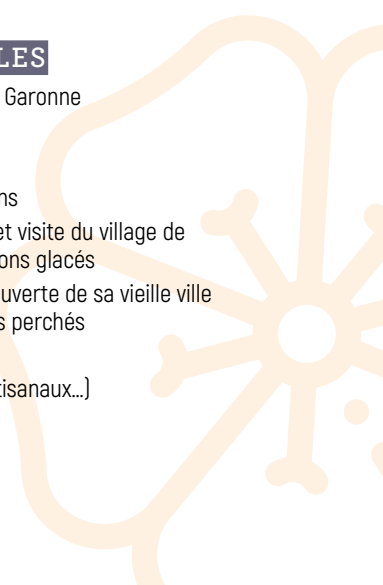
Au RDC: Grand salon / salle à manger, cuisine avec cellier attenant, deux chambres d'une à trois personnes, une salle d'eau avec WC

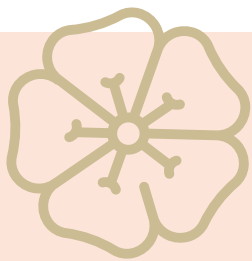
À l'étage: 3 chambres de deux à trois personnes dont une avec salle de bains, une salle de bains, WC

Équipements +: Terrasse avec mobilier de jardin, TV, lave-vaisselle et lave-linge
Commerces à 300 mètres. Deux voitures à disposition.

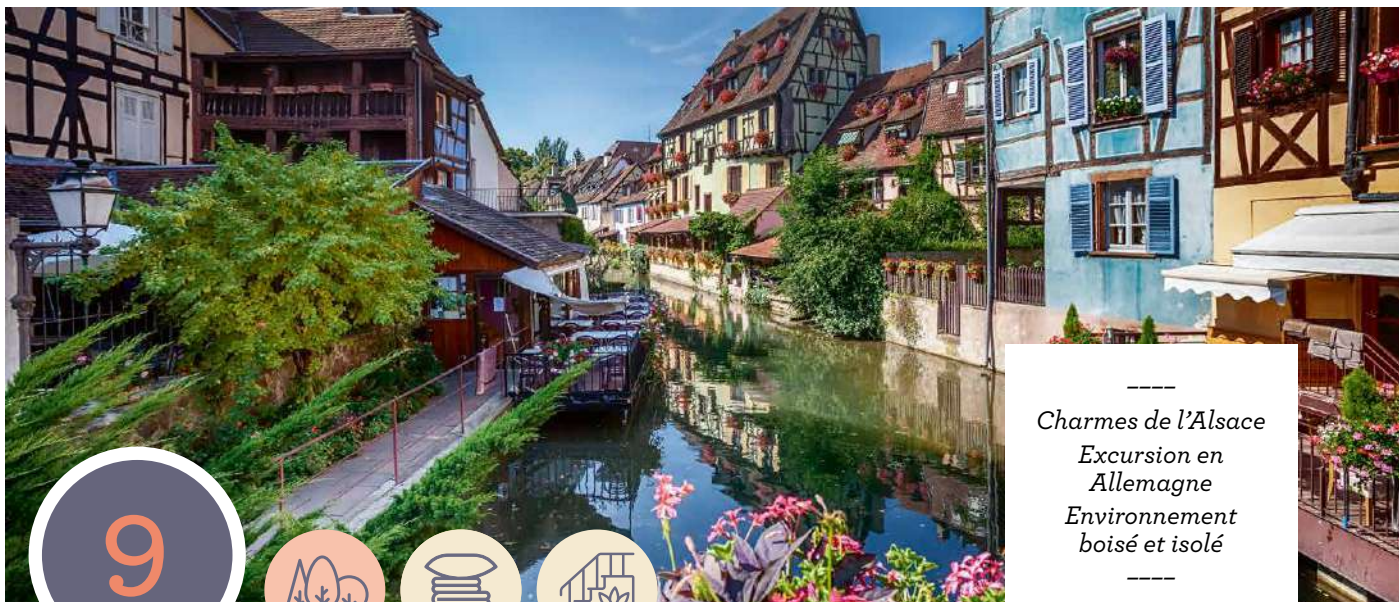
ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Musée de la mine de Cap Garonne
- Découverte de la rade de Toulon
- Excursion à Bormes-les-Mimosas
- Découverte de la presqu'île de Giens
- Balade dans le massif des Maure et visite du village de Collobrières réputé pour ses marrons glacés
- Balade et shopping à Hyères, découverte de sa vieille ville médiévale, ses parcs et ses jardins perchés
- Marchés artisanaux
- Soirées festives (bals, marchés artisanaux...)
- Pétanque





printemps



Charmes de l'Alsace
Excursion en
Allemagne
Environnement
boisé et isolé

9



Sermersheim [BAS-RHIN]



L'Alsace recèle de nombreux trésors : églises anciennes, châteaux médiévaux, petits musées surprenants de richesses. Certains des plus beaux villages traditionnels

de France se situent dans cette région. C'est également une invitation au retour à la nature avec ses vallons verdoyants, ses étangs et ses forêts ombragées riches d'une faune abondante et variée. Sermersheim se situe entre Colmar et Strasbourg, à 15 kilomètres de Sélestat et quelques kilomètres seulement de l'Allemagne.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 20-04-24 au 27-04-24

PRIX

À partir de 1280 €

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

** prévoir Carte Identité ou Passeport

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une spacieuse et confortable maison de 220 m² en lisière de forêt, classée 3 épis aux Gîtes de France.

Au RDC : Salle à manger / salon, cuisine équipée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

À l'étage : Deux chambres d'une et deux personnes, salle d'eau, WC, palier - mezzanine aménagée.

À l'extérieur : Cour et grand espace vert arboré privatif avec salon de jardin et barbecue

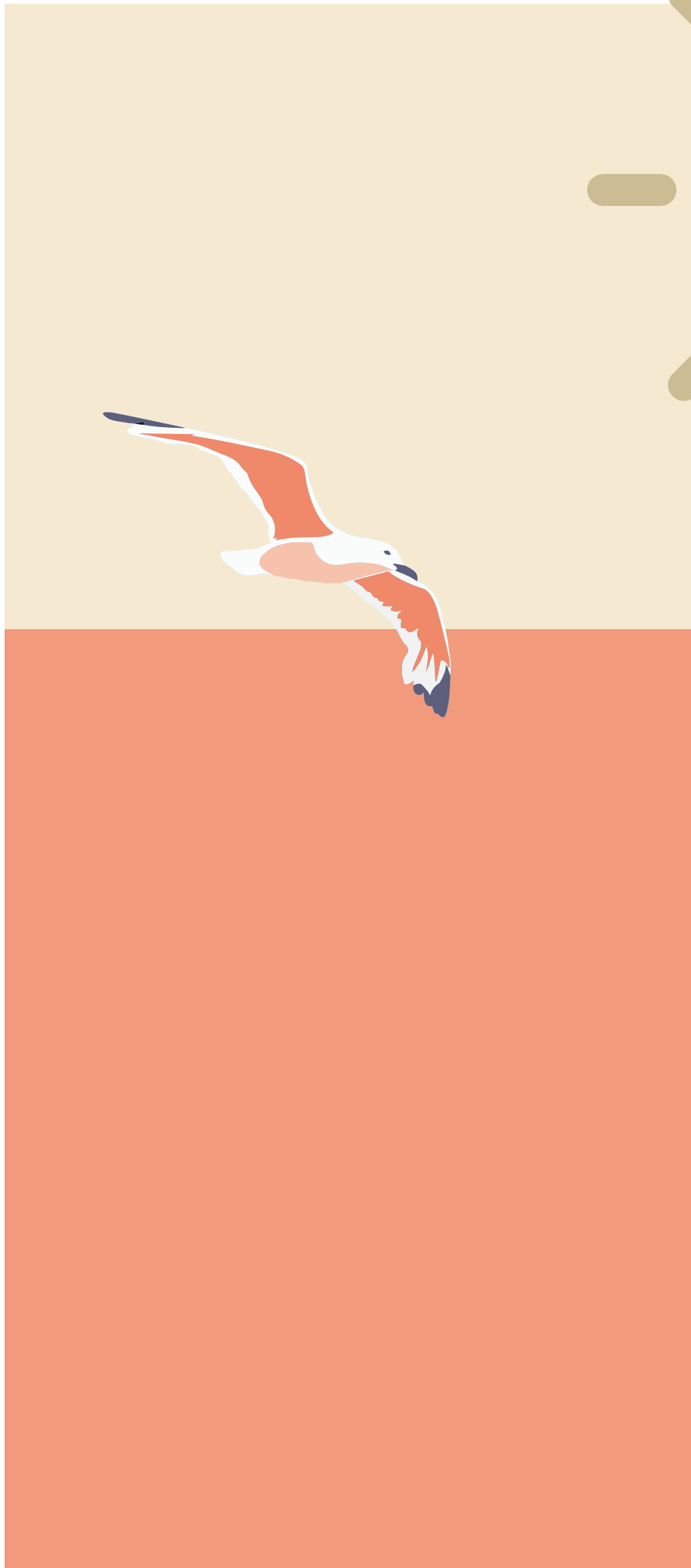
Équipements + : Draps fournis.

Lave-linge, lave-vaisselle, cheminée, TV.
Un minibus à disposition.

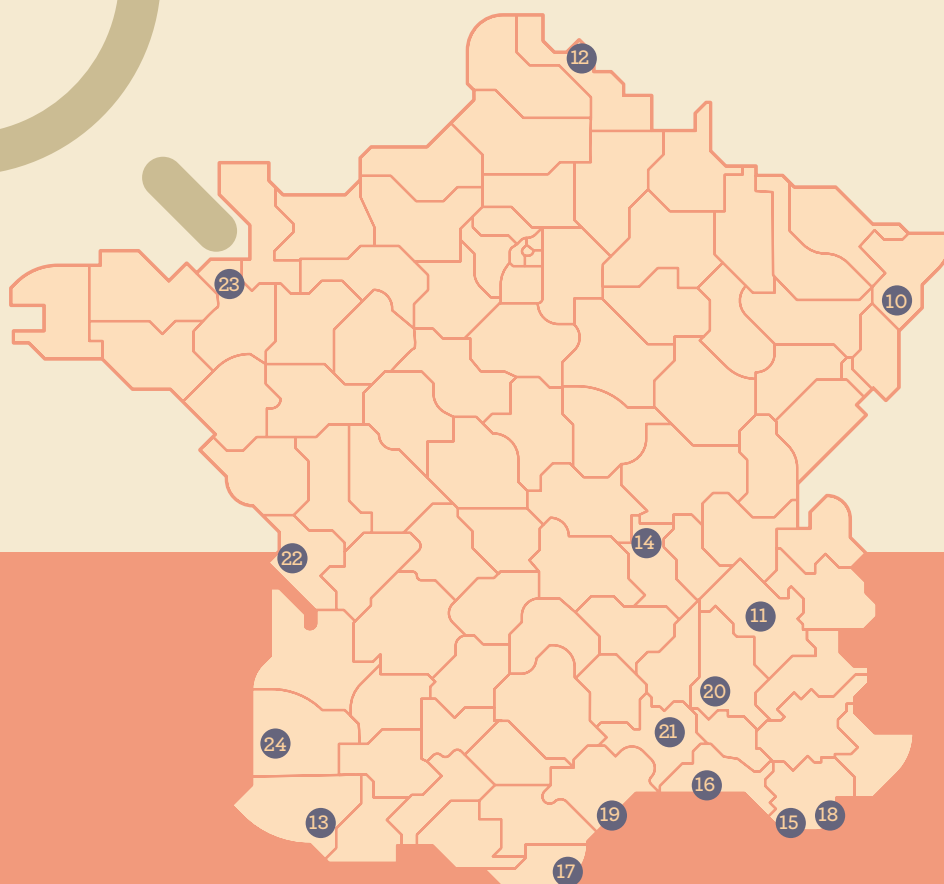
ANIMATIONS POSSIBLES

- Pour les amateurs, possibilité de randonnées pédestres à partir de la maison
- Pétanque
- Visite de Strasbourg et de sa célèbre cathédrale
- Visite de la célèbre brasserie Kronenbourg, maison du pain d'épice
- Excursion à Colmar, Obernay
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg
- Découverte des produits du terroir
- Excursion en Allemagne
- Nombreuses fêtes locales axées sur le folklore, la musique et la gastronomie
- Soirées festives





séjours été



SÉJOURS À LA CAMPAGNE

- 10 SERMERSHEIM - Bas-Rhin p. 22
- 11 SAINT GERVAIS - Isère p. 23
- 12 BAILLEUL - Nord p. 24
- 13 BEOST - Pyrénées Atlantiques p. 25
- 14 CUBLIZE - Rhône p. 26



SÉJOURS SUD BORD DE MER

- 15 CARRY LE ROUET - Bouches-du-Rhône p. 27
- 16 SAINTES MARIES DE LA MER - Bouches-du-Rhône p. 28
- 17 ARGELES SUR MER - Pyrénées Orientales p. 29
- 18 CARQUEIRANNE - Var p. 30
- 19 PORTIRAGNES PLAGES - Hérault p. 31



SÉJOURS SUD

- 20 LA BEGUDE DE MAZENC - Drôme p. 32
- 21 MONTFRIN Le Syrah - Gard p. 33



SÉJOURS OCÉAN ET MANCHE

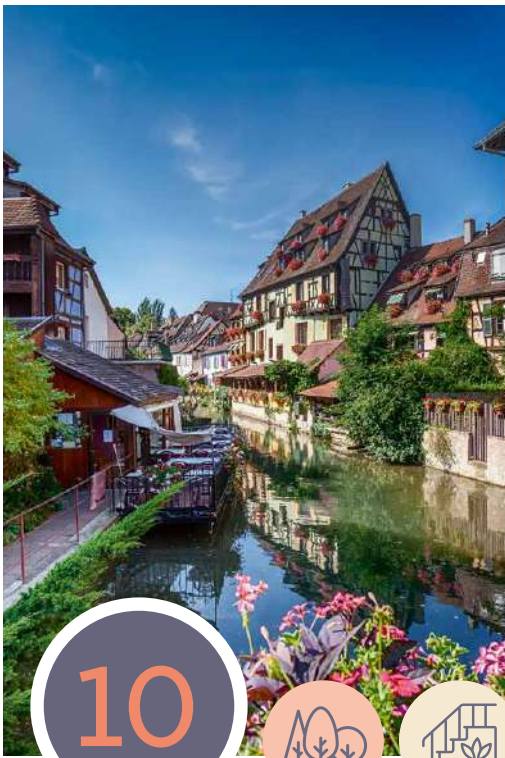
- 22 BALANZAC - Charente Maritime p. 34
- 23 ROZ SUR COUESNON - Ile et Vilaine p. 35
- 24 PEY - Landes p. 36



SÉJOURS ÉTRANGER

- 25 MALMEDY - Belgique p. 37





10



 Charmes de l'Alsace
 Excursion en
 Allemagne
 Environnement
 boisé et isolé

Sermersheim [BAS-RHIN]



L'Alsace recèle de nombreux trésors : églises anciennes, châteaux médiévaux, petits musées surprenants de richesses. Certains des plus beaux villages traditionnels de France se

situent dans cette région. C'est également une invitation au retour à la nature avec ses vallons verdoyants, ses étangs et ses forêts ombragées riches d'une faune abondante et variée.

Sermersheim se situe entre Colmar et Strasbourg, à 15 kilomètres de Sélestat et quelques kilomètres seulement de l'Allemagne.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 27-07-24 au 08-08-24

Du 09-08-24 au 22-08-24

Du 23-08-24 au 02-09-24

PRIX

À partir de **2145 €***

À partir de **2310 €***

À partir de **1760 €***

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

** prévoir Carte Identité ou Passeport

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une spacieuse et confortable maison de 220 m² en lisière de forêt, classée 3 épis aux Gîtes de France.

Au RDC: Salle à manger / salon, cuisine équipée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

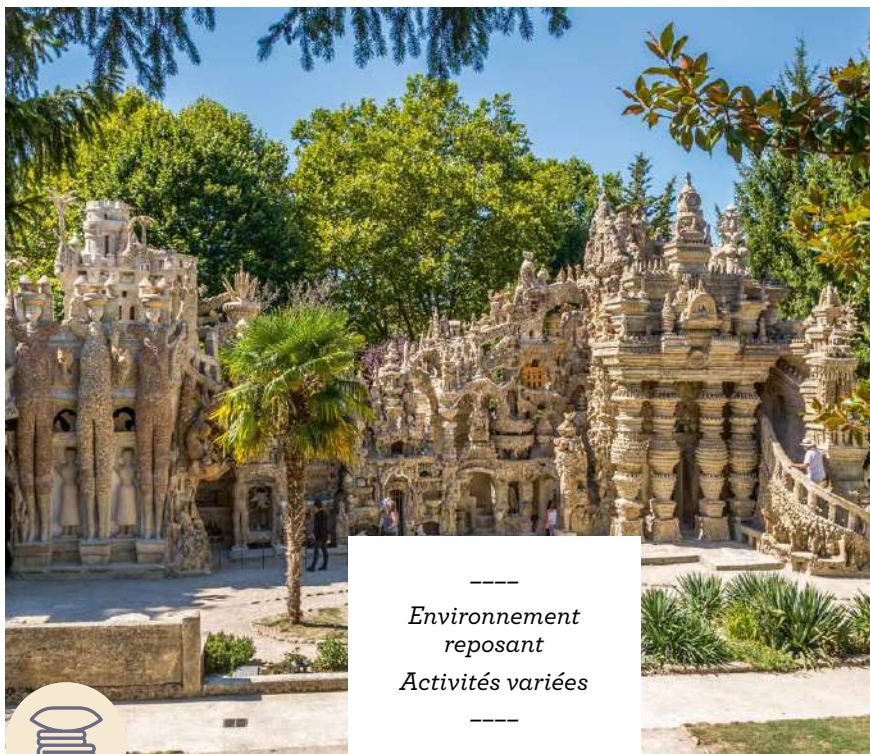
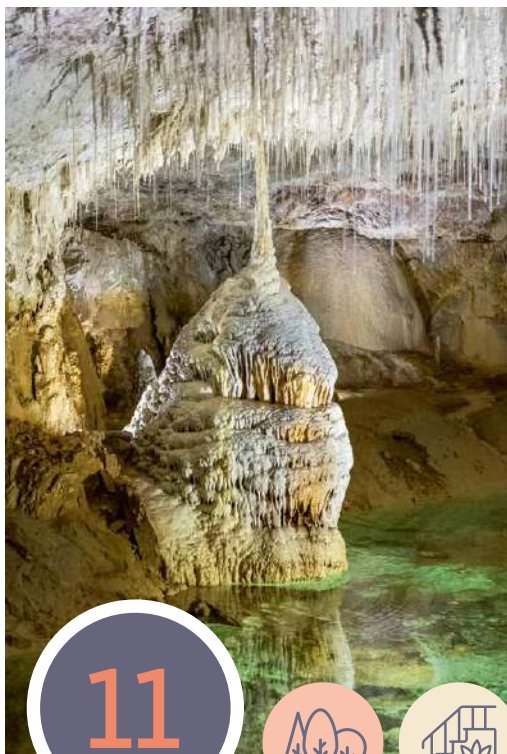
À l'étage: Deux chambres d'une et deux personnes, salle d'eau, WC, palier - mezzanine aménagée.

À l'extérieur: Cour et grand espace vert arboré privatif avec salon de jardin et barbecue

Équipements + : Draps fournis.
 Lave-linge, lave-vaisselle, cheminée, TV.
 Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Pour les amateurs, possibilité de randonnées pédestres à partir de la maison
- Pétanque
- Visite de Strasbourg et de sa célèbre cathédrale
- Visite de la célèbre brasserie Kronenbourg, maison du pain d'épice
- Excursion à Colmar, Obernay
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg
- Découverte des produits du terroir
- Excursion en Allemagne
- Nombreuses fêtes locales axées sur le folklore, la musique et la gastronomie
- Soirées festives



11



*Environnement
 reposant
 Activités variées*

Saint-Gervais [ISÈRE]







Saint Gervais est un petit village au pied du Parc naturel régional du Vercors, sur les rives de l'Isère, entre Grenoble (30 kilomètres) et Valence (60 kilomètres), proche des villes de Tullins et de Vinay.

Vous trouverez dans cet environnement à la fois de quoi vous reposer, découvrir les richesses du patrimoine puisque Saint-Gervais est proche des plus grands sites touristiques de la région, tout en bénéficiant du confort d'un hébergement récent et de qualité.

GROUPE

8 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 15-07-24 au 24-07-24	À partir de 1865 €* 
Du 25-07-24 au 05-08-24	À partir de 1920 €* 
Du 06-08-24 au 19-08-24	À partir de 2240 €* 
Du 20-08-24 au 02-09-24	À partir de 2240 €* 

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé à l'entrée du petit village de Saint Gervais, dans une magnifique maison de maître, entièrement rénovée, classée 3 épis aux Gîtes de France.

Décorée avec soin, un effort particulier a été mis pour en valoriser le bois, la terre crue, les couleurs ton sur ton rappelant la nature environnante.

Au RDC: Grande salle à manger avec cuisine américaine, salon, local buanderie, une chambre de 2 personnes équipée de sanitaires privatifs, WC

Au 1^{er} étage: trois chambres de deux à trois personnes disposant chacune de sanitaires privatifs

Au 2^e étage: Grande chambre de 4 personnes, salle d'eau, WC

Équipements +: Grande cour intérieure privative avec salon de jardin et barbecue, annexe de 30 m² à usage d'espace de jeux couverts (ping-pong), lave-linge, lave-vaisselle, Sèche-linge TV, Wi-Fi, petit babyfoot
 Deux véhicules à disposition
 Commerces à quelques kilomètres

ANIMATIONS POSSIBLES

- Pour les amateurs, possibilité de randonnées pédestres à partir de la maison
- Pétanque, Ping-pong
- Découverte de l'Espace Naturel des Ecouges, et de son Canyon
- Visite du Palais Idéal du Facteur Cheval
- Découverte de la grotte de Choranche, pour les amateurs
- Visite du Jardin des Fontaines Pétrifiantes
- Découverte de Saint Antoine L'Abbaye classé « Plus beaux villages de France »
- Visite du Musée de l'eau
- Visite du Musée de la noix
- Croisière sur le bateau à roue Royans-Vercors
- Découverte des marchés locaux
- Soirées festives



Activités variées
Excursion en
Belgique
Baignade en mer



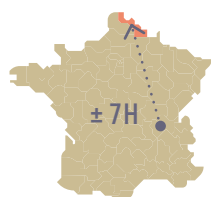
12



Bailleul [NORD]

24

amabc - séjours été



Entre Lille et Dunkerque, à seulement 4 kilomètres de la Belgique, Bailleul sera le point de départ idéal pour découvrir tous les charmes de cette belle région : sa gastronomie,

Lille capitale du Nord, Dunkerque, Calais et les plages de la Côte d'Opale.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 16-07-24 au 30-07-24

Du 05-08-24 au 19-08-24

PRIX

À partir de 2475 €*

À partir de 2475 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

** prévoir Carte Identité ou Passeport

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous résiderez dans une ancienne ferme aux briques rouges typiques de la région, entièrement rénovée classée 3 épis aux Gîtes de France, d'une superficie de 240 m².

Au RDC : Immense séjour ouvert sur la cuisine, avec vue sur le jardin, 1 chambre pour 1 personne, 1 salle d'eau avec WC

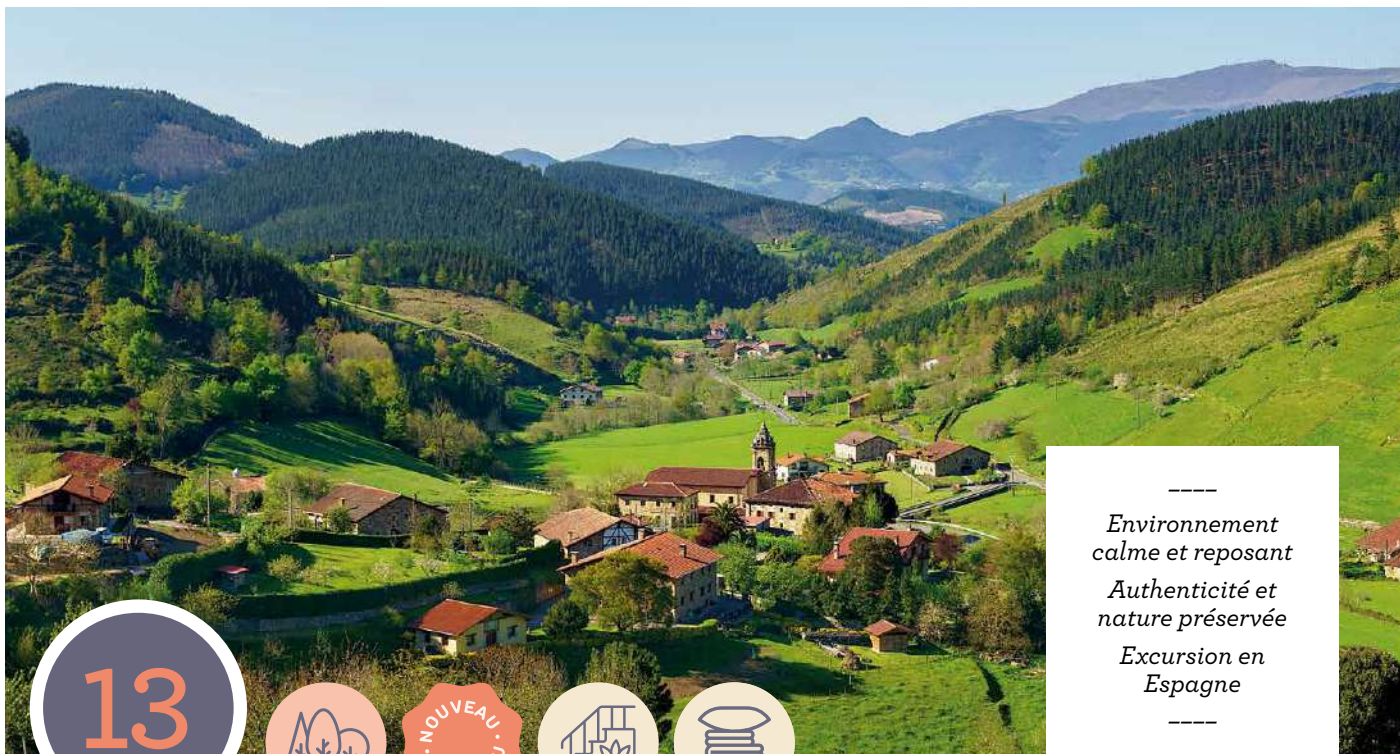
À l'étage : Un espace détente, 4 chambres de 1 à 4 personnes, une salle de bain, WC

Équipements + : Draps fournis, Jardin avec salon de jardin et barbecue, TV, Wifi, lave-linge, lave-vaisselle.

Commerces à 2 kilomètres.
Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Conservatoire botanique national de Bailleul
- Excursion en Belgique
- Découverte de nombreux villages pittoresques
- Visite de la maison de la dentelle
- Shopping à Lille, capitale du Nord
- Baignade sur les plages de la Côte d'Opale, parmi les plus belles de France
- Découverte de la gastronomie locale
- Pétanque
- Soirées animées



*Environnement
 calme et reposant*
*Authenticité et
 nature préservée*
*Excursion en
 Espagne*

13



Béost [PYRÉNÉES ATLANTIQUES]



Situé dans les Pyrénées Atlantiques, en Vallée d'Ossau, Béost est un charmant petit village aux maisons aux toits d'ardoise, typique de la vallée.

À 40 kilomètres de Pau, 30 kilomètres de l'Espagne, 2 heures de route de Bayonne, Béost est également une étape sur le chemin de Saint Jacques de Compostelle. Aux portes du Parc National des Pyrénées, vous découvrirez une région de verdure et de montagnes qui ne vous laissera pas insensible. Nombreuses activités en perspective !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 01-07-24 au 12-07-24	À partir de 1920 €*
Du 13-07-24 au 27-07-24	À partir de 2400 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous séjournerez dans une spacieuse maison récemment rénovée, classée 2 épis aux gîtes de France, au cœur d'un terrain clos de 2000 m², face aux prairies et aux montagnes (vue sur le pic de Ger).

Au RDC : cuisine équipée, Séjour lumineux ouvrant sur une terrasse couverte, Coin repas et coin salon autour de la cheminée, une chambre à 2 personnes, une salle d'eau avec WC, Un WC séparé

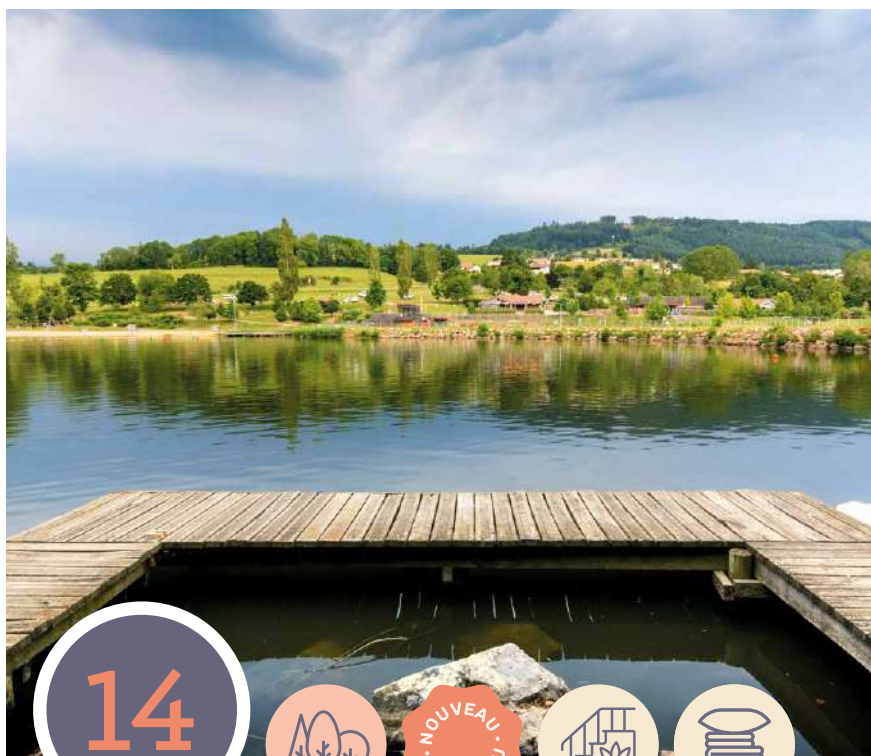
À l'étage : 4 chambres de 1 à 3 personnes, 2 salles d'eau avec WC, 1 salle de bain, 1 WC séparé.

Équipements + : Lave-linge, lave-vaisselle, Plancha, TV et box internet, Cheminée, Jardin clos avec salon de jardin, Commerces à 1 kilomètre. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Randonnée et promenade pédestre, pour les amateurs
- Découverte de la vallée d'Aragon, en Espagne
- Visite de villages pittoresques
- Découverte de la gastronomie locale
- Excursion en Espagne
- Découverte de Pau
- Visite des Grottes de Bétharram, pour les amateurs
- Découverte de la cité médiévale de Nay
- Nombreux circuits touristiques
- Possibilité de baignade
- Pétanque
- Soirées animées, fêtes locales





Soins et balade
avec des ânes
sur place

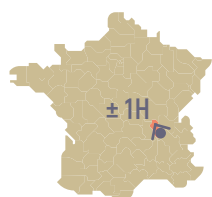
14



Cublize [RHÔNE]

26

amabc - séjours été



Niché au cœur d'un bel environnement verdoyant, entouré de majestueux sapins, Cublize est un petit village paisible où il fait bon vivre ! Tout proche d'Amplepuis, à 30 kilomètres de

Roanne et 75 kilomètres de Lyon, Cublize est bien plus qu'un simple décor, c'est une invitation à l'aventure au cœur de la nature préservée. Imaginez-vous au bord du lac des Sapins, une étendue d'eau cristalline entourée de forêts verdoyantes et de plages de sable fin. Là, le temps semble suspendu, vous invitant à une pause bien méritée loin du tumulte quotidien.

Les marchés locaux regorgent de trésors gastronomiques qui vous feront découvrir les saveurs authentiques de la région. Laissez-vous tenter par les fromages fermiers, les produits du terroir et les délices sucrés qui raviront vos papilles. Cublize, c'est aussi une destination festive. Les soirées d'été s'animent avec des concerts en plein air, des festivals locaux et des événements culturels qui célèbrent l'art de vivre à la française.

GROUPE

10 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 19-08-24 au 02-09-24

PRIX

À partir de 2250 €*

HÉBERGEMENT

Vous séjournerez dans une belle maison, classée 3 épis aux gîtes de France,

Au RDC : belle cuisine équipée ouverte sur espace repas, 2 chambres de 2 à 3 personnes, une salle d'eau avec WC dans chaque chambre

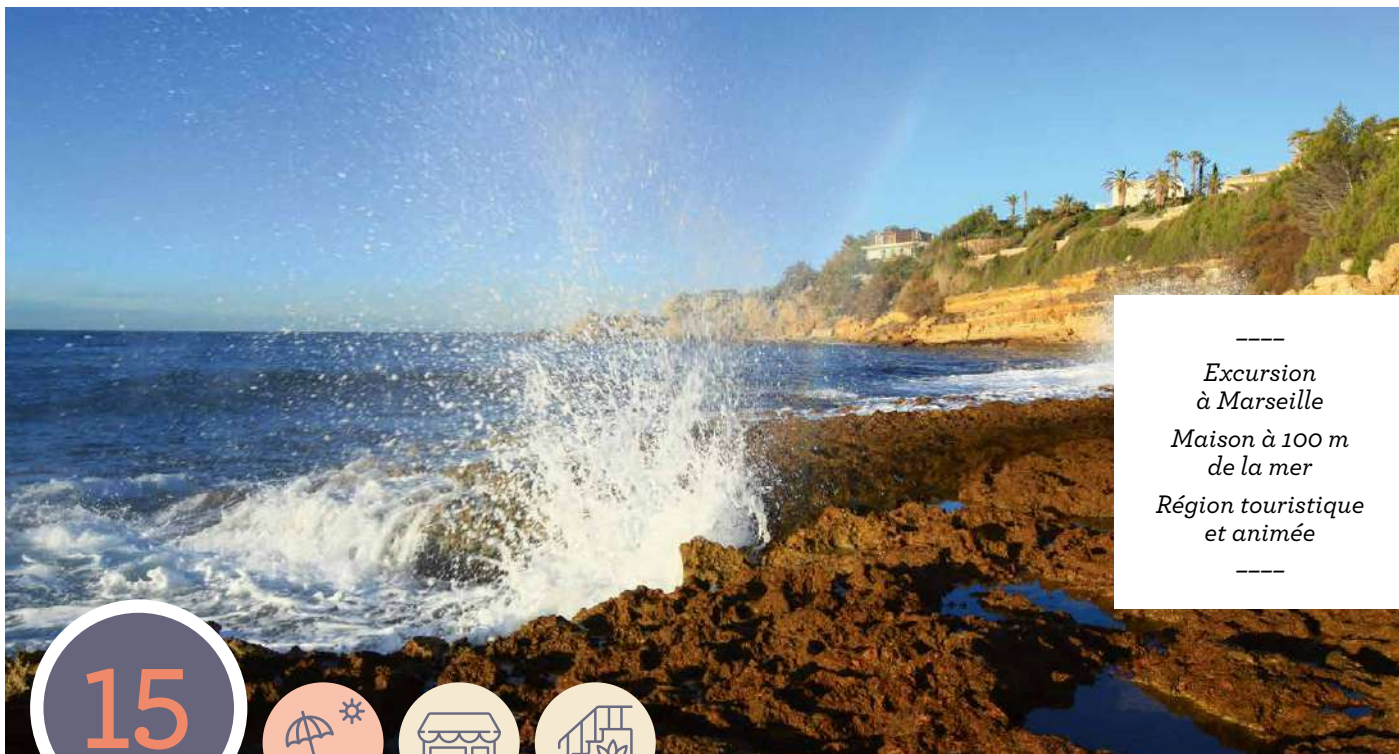
À l'étage : 2 chambres de 3 à 4 personnes, équipée chacune d'une salle d'eau et d'un WC, une mezzanine de 40 m² avec coin détente et baby-foot, une pièce avec TV, magnétoscope et DVD.

Équipements + : Lave-vaisselle, TV, baby-foot, Grande terrasse extérieure de 60 m² avec salon de jardin et barbecue. Commerces à 3 kilomètres. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Soins et balade avec des ânes, sur place
- Baignade au lac des Sapins, la plus grande baignade biologique d'Europe !
- Visite du Musée Barthélémy Thimonnier, de la machine à coudre
- Shopping à Roanne
- Randonnées et promenades sur place, pour les amateurs
- Minigolf à Cublize
- Visite du Parc animalier de Courzieu
- Découverte du moulin à vent de Sainte-Marie
- Découverte de la ferme de l'Hermitière sur la vie agricole et les animaux
- Pétanque, baby-foot
- Soirées animées : bals, fêtes locales

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

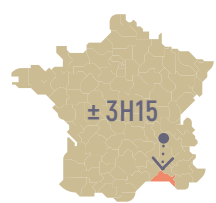


15



*Excursion
à Marseille*
*Maison à 100 m
de la mer*
*Région touristique
et animée*

Carry-le-Rouet [BOUCHES-DU-RHÔNE]



Entre Marseille (32 km) et Martigues (20 km), Carry-le-Rouet est une petite station balnéaire située sur la Côte Bleue, réputée pour ses criques, ses plages et ses caps qui se succèdent au pied de collines boisées aux senteurs balsamiques. On la surnomme la « perle de la Côte Bleue ». Son eau turquoise, son sable fin, le ciel bleu et le soleil comme témoin feront de vos vacances un moment inoubliable !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 14-06-24 au 19-06-24	À partir de 960 €*
Du 20-06-24 au 27-06-24	À partir de 1280 €*
Du 28-06-24 au 08-07-24	À partir de 1760 €*
Du 09-07-24 au 18-07-24	 À partir de 1850 €*
Du 19-07-24 au 29-07-24	À partir de 1815 €*
Du 30-07-24 au 13-08-24	À partir de 2475 €*
Du 14-08-24 au 28-08-24	À partir de 2475 €*
Du 29-08-24 au 05-09-24	À partir de 1280 €*
Du 06-09-24 au 13-09-24	 À partir de 1480 €*

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé à 100 mètres de la mer, dans une spacieuse maison résidentielle de 140 m² agrémentée d'un parking clos et d'un vaste jardin ombragé.

Au RDC : Cuisine, salle à manger / salon, véranda, deux chambres de deux personnes, une salle d'eau et un WC indépendant.

À l'étage : Quatre chambres d'une à deux personnes, WC, salle de bains.

Équipements + : lave-linge, lave-vaisselle, TV, jardin privatif avec salon de jardin.

Petits commerces à 800 mètres, surface commerciale en face de la maison. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade en mer, jeux de plage
- Animations de soirée
- Excursion à Marseille
- Découverte du village d'Ensues-la-Redonne « le village aux cinq calanques »
- Marchés provençaux
- Visite des sentiers des douaniers
- Découverte de la Calanque des Eaux Salées enjambée par un imposant viaduc ferroviaire classé
- Pétanque

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30



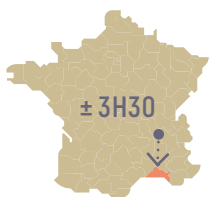


16



*Maison au cœur
 du village et
 100 m de la plage*
*Environnement
 très animé*

Saintes-Maries-de-la-Mer [BOUCHES-DU-RHÔNE]



IMPORTANT : Séjour dynamique pour des vacanciers au tempérament actif, se repérant facilement, présentant peu de difficulté dans la gestion de leurs relations sociales.

Situé à l'extrémité ouest de La Camargue, sur une mince étendue de terre sablonneuse, le village des Saintes Maries de la Mer est une station balnéaire réputée. Lieu de pèlerinage, mais aussi et surtout lieu de détente et de loisirs, vous pourrez profiter pleinement de ses grandes plages de sable fin et de tous les nombreux charmes de La Camargue.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 14-06-24 au 19-06-24	À partir de 960 €*
Du 20-06-24 au 27-06-24	À partir de 1280 €*
Du 28-06-24 au 08-07-24	À partir de 1760 €*
Du 09-07-24 au 18-07-24	À partir de 1650 €*
Du 19-07-24 au 29-07-24	À partir de 1815 €*
Du 30-07-24 au 13-08-24	À partir de 2475 €*
Du 14-08-24 au 28-08-24	À partir de 2475 €*
Du 29-08-24 au 05-09-24	À partir de 1280 €*
Du 06-09-24 au 13-09-24	À partir de 1280 €*

HÉBERGEMENT

Vous serez hébergé dans une spacieuse villa de 150 m² située au cœur du village des Saintes Maries de la Mer.

Au RDC : Cuisine, salon TV, salle d'eau et WC.

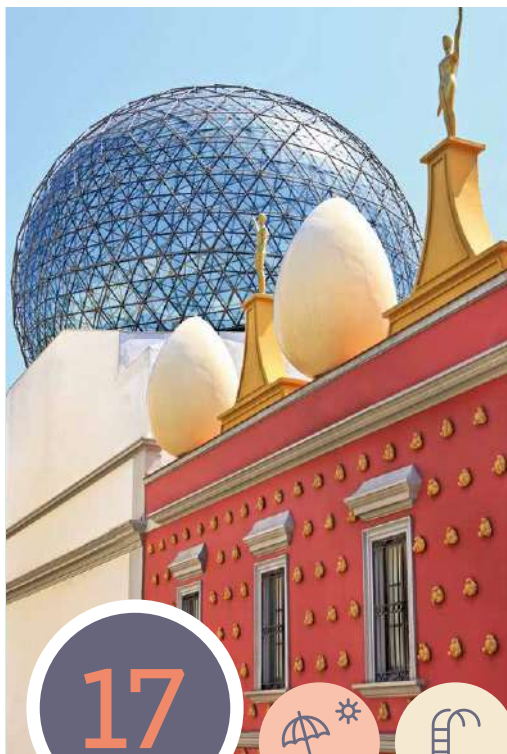
À l'étage : Quatre chambres de deux à trois personnes, salle de bains, WC.

Équipements + : Cour et jardin privés de 200 m², terrasse avec mobilier de jardin, cheminée, lave-linge, lave-vaisselle, TV. Commerces à proximité immédiate. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade en mer, jeux de plage
- Promenade en bateau
- Animations de soirée: bals, fêtes locales, spectacles
- Découverte des marais salants
- Visite du patrimoine: Arles et son théâtre antique, église des Saintes célèbre pour sa procession, la ville fortifiée d'Aigues-Mortes
- Balade à vélo ou à cheval pour les amateurs
- Visite du musée Camarguais
- Découverte du parc ornithologique du Pont de Gau

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30



 Maison isolée
 avec piscine
 Région touristique
 et animée
 Excursion
 en Espagne

17



Argelès-sur-Mer [PYRÉNÉES-ORIENTALES]



À 20 kilomètres de Perpignan, tout proche de l'Espagne, Argelès-sur-Mer est une station balnéaire dynamique réputée pour ses immenses plages de sable fin et son ambiance estivale.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 17-06-24 au 24-06-24	À partir de 1280 €*
Du 25-06-24 au 04-07-24	À partir de 1760 €*
Du 05-07-24 au 18-07-24	À partir de 2310 €*
Du 19-07-24 au 29-07-24	À partir de 1815 €*
Du 30-07-24 au 13-08-24	À partir de 2475 €*
Du 14-08-24 au 28-08-24	À partir de 2475 €*
Du 29-08-24 au 05-09-24	À partir de 1280 €*
Du 06-09-24 au 13-09-24	À partir de 1280 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

** prévoir Carte Identité ou Passeport

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé à 4 kilomètres du Centre-ville d'Argelès-sur-Mer et 5 kilomètres des plages, dans une spacieuse et agréable maison composée de 2 appartements d'une surface totale de 145 m². La maison se situe au pied des premières montagnes des Pyrénées, au cœur d'un magnifique parc arboré avec une grande piscine privative.

Au rez-de-chaussée : Premier appartement composé d'un petit salon climatisé avec TV, cuisine, une salle d'eau avec WC, deux chambres de deux personnes.

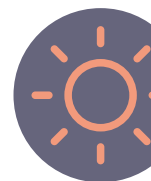
À l'étage : Second appartement de 100 m² comprenant une salle à manger climatisée donnant sur une terrasse, un salon climatisé avec TV, cuisine, une salle d'eau, un WC, 3 chambres de 2 à 3 personnes

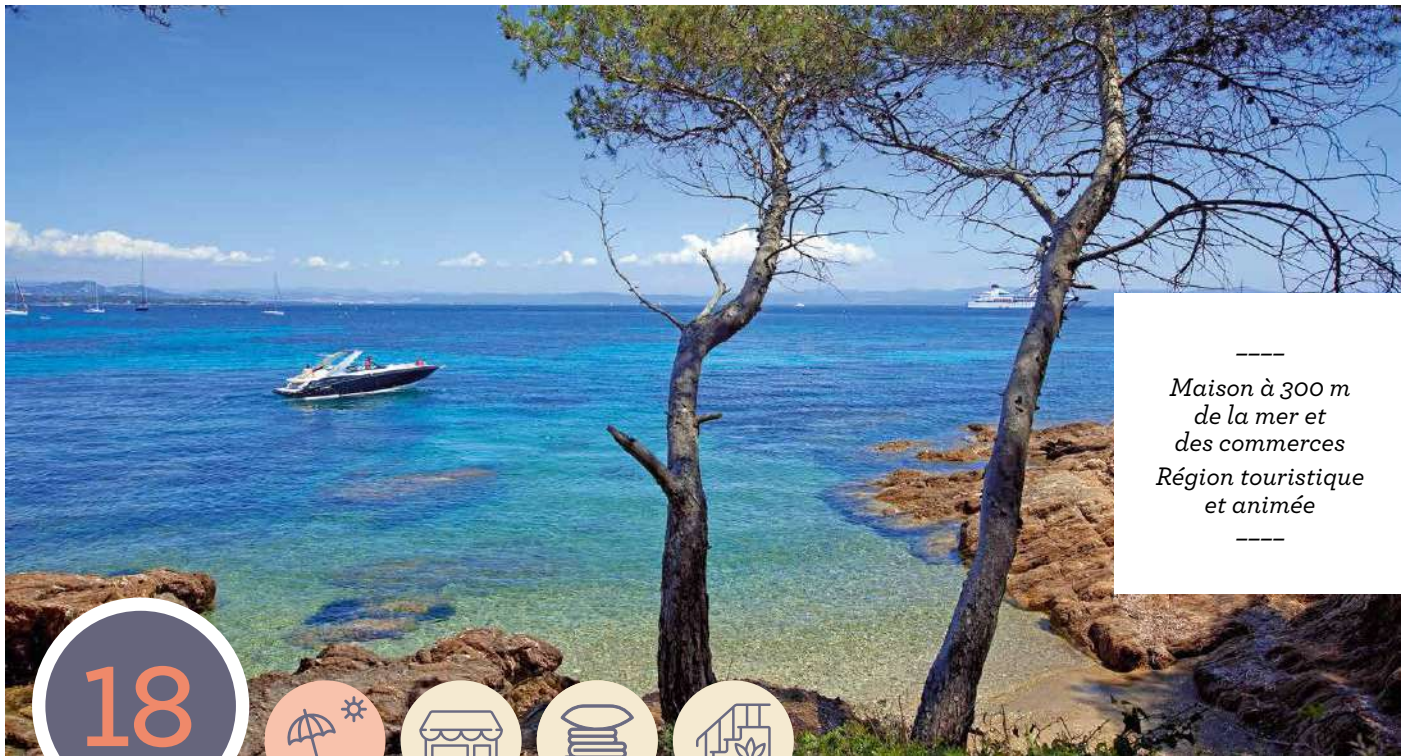
Équipements + : Draps fournis

Jardin avec mobilier de jardin et barbecue, TV, Wifi, grande piscine. Commerces à 5 kilomètres.
 Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade, pour les amateurs
- Visite du Musée Dali
- Excursion et Shopping en Espagne
- Découverte de Collioure
- Balade en bateau
- Découverte de l'arrière-pays
- Animations de soirées
- Pétanque, jeux de plage





 Maison à 300 m
 de la mer et
 des commerces
 Région touristique
 et animée

18



Carqueiranne [VAR]



IMPORTANT : Séjour dynamique pour des vacanciers au tempérament actif, se repérant facilement, présentant peu de difficulté dans la gestion de leurs relations sociales.

Situé dans le golf de Giens entre Hyères et Toulon, Carqueiranne est une magnifique station balnéaire réputée pour son petit port et ses 7 kilomètres de plage de sable fin et de criques ensoleillées. Sur les routes côtières méditerranéennes, entre les pins et les agaves, vous apercevrez les fameuses Îles d'Or, un trésor sauvage encore préservé !

GROUPE

8 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 17-06-24 au 24-06-24	À partir de 1280 €* 
Du 25-06-24 au 04-07-24	À partir de 1600 €* 
Du 05-07-24 au 16-07-24	À partir de 1980 €* 
Du 17-07-24 au 29-07-24	À partir de 2145 €* 
Du 30-07-24 au 13-08-24	À partir de 2475 €* 
Du 14-08-24 au 28-08-24	À partir de 2475 €* 
Du 29-08-24 au 05-09-24	À partir de 1280 €* 
Du 06-09-24 au 13-09-24	À partir de 1280 €* 

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une splendide maison d'architecte, à 300 mètres des commerces, du port et des plages.

Au RDC : Grand salon / salle à manger, cuisine avec cellier attenant, deux chambres d'une à trois personnes, une salle d'eau avec WC

À l'étage : 3 Chambres de deux à trois personnes dont une avec salle de bains, une salle de bains, WC

Équipements + : Terrasse avec mobilier de jardin, TV, lave-vaisselle et lave-linge
 Commerces à 300 mètres. Deux voitures à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade en mer pour les amateurs, jeux de plage, pétanque
- Visite du Musée de la mine de Cap Garonne
- Découverte de la rade de Toulon
- Excursion à Bormes-les-Mimosas
- Découverte de la presqu'île de Giens
- Balade dans le massif des Maures et visite du village de Collobrières réputé pour ses marrons glacés
- Balade et shopping à Hyères, découverte de sa vieille ville médiévale, ses parcs et ses jardins perchés
- Marchés artisanaux
- Soirées festives (bals, marchés artisanaux...)

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

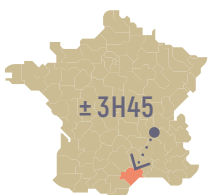


*Plages
 et commerces
 sur place*
*Environnement
 très animé*

19



Portiragnes-plage [HÉRAULT]



IMPORTANT : Séjour dynamique pour des vacanciers au tempérament actif, se repérant facilement, présentant peu de difficulté dans la gestion de leurs relations sociales.

Portiragnes-plage est une station balnéaire réputée pour ses larges et longues plages de sable fin en pente douce, ainsi que pour son climat des plus ensoleillés. Vous serez hébergé à 4 km du village typiquement occitan apprécié pour son folklore et ses traditions, et à 15 km de Béziers. Nombreuses activités et animations en perspective !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 14-06-24 au 19-06-24	À partir de 960 €*
Du 20-06-24 au 27-06-24	À partir de 1445 €*
Du 28-06-24 au 08-07-24	À partir de 1760 €*
Du 09-07-24 au 18-07-24	À partir de 1650 €*
Du 19-07-24 au 29-07-24	À partir de 1815 €*
Du 30-07-24 au 13-08-24	À partir de 2475 €*
Du 14-08-24 au 28-08-24	À partir de 2475 €*
Du 29-08-24 au 05-09-24	À partir de 1280 €*
Du 06-09-24 au 13-09-24	À partir de 1280 €*

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans un appartement de 140 m² situé au premier étage d'une maison (accès par escalier), à proximité immédiate de la plage et des petits commerces. Spacieux salon avec cuisine américaine, deux salles d'eau dont une avec WC, un WC indépendant, cinq chambres de deux personnes

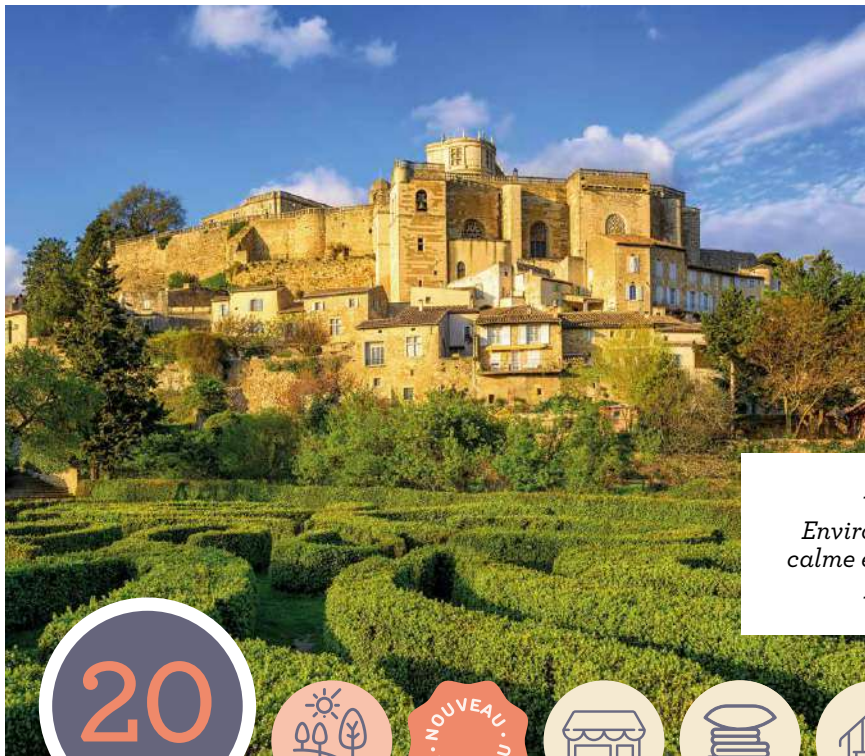
Équipements + : Appartement climatisé, terrasse couverte de 16 m² avec mobilier de jardin, TV, lave-vaisselle et lave-linge. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade en mer, jeux de plage, pétanque
- Excursion à Minerve, cité cathare perchée sur un énorme piédestal de rocs multicolores
- Découverte du Canal du Midi
- Excursion au lac de Salagou réputé pour ses paysages exceptionnels
- Équitation possible
- Shopping à Béziers et découverte de la ville
- Marchés artisanaux
- Animations de soirées, bals

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30



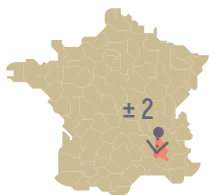


*Environnement
 calme et reposant*

20



La Bégude de Mazenc [DRÔME]








Bienvenue dans la Drôme provençale avec ses senteurs toutes particulières, ses champs d'oliviers et ses châteaux médiévaux !

Vous séjournerez à 15 kilomètres de Montélimar, dans la magnifique plaine de la Valdaine dominée par le village médiéval de Châteauneuf de Mazenc.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 15/07/24 au 22/07/24	À partir de 1280 €* 
Du 23/07/24 au 31/07/24	À partir de 1440 €* 
Du 01/08/24 au 13/08/24	À partir de 2080 €* 
Du 14/08/24 au 22/08/24	À partir de 1440 €* 
Du 23/08/24 au 30/08/24	À partir de 1280 €* 

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une spacieuse maison de 170 m² classée 3 épis aux Gîtes de France, à 3 kilomètres du village de La Bégude de Mazenc.

Au RDC : cuisine, salle à manger, salon, salle d'eau, WC.

À l'étage : 4 chambres de 1 à 4 lits, salle d'eau, WC, terrasse.

Équipements + : Terrasse, salon de jardin, cheminée, TV, lave-linge et lave-vaisselle.

Commerces à 3 kilomètres. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du donjon de Crest et ses fantômes !
- Découverte de la Ferme des Crocodiles
- Visite du village de Barry et de ses célèbres maisons troglodytes
- Découverte du Château de Grignan, où a résidé la célèbre Marquise de Sévigné
- Excursion à Avignon
- Visite du Château de Suze-La-Rousse et de son célèbre jeu de paumes
- Découverte du magnifique village médiéval de la Garde Adhémar avec son jardin aux senteurs multiples
- Pétanque
- Soirées animées



 Maison au cœur
 du village
 Excursion à la mer
 Village provençal
 dans région
 touristique

21




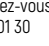

Montfrin-Le-Syrah [GARD]



À proximité du Pont du Gard, le village de Montfrin vous accueille aux portes de la Provence et de la Camargue. Entre Nîmes, Arles et Avignon ce territoire sauvage baigné de soleil et parsemé d'étangs offre aux visiteurs toute la richesse de sa culture et de ses traditions.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 12/07/24 au 18/07/24	À partir de 1120 €* 
Du 19/07/24 au 29/07/24	À partir de 2035 €* 
Du 30/07/24 au 08/08/24	À partir de 1600 €* 
Du 09/08/24 au 16/08/24	À partir de 1280 €* 

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une spacieuse et lumineuse maison rénovée de 170 m² classée 3 épis aux Gîtes de France, située dans un quartier résidentiel, à 500 mètres du centre du village.

Au RDC : Cuisine équipée, spacieuse salle à manger, salon TV, une chambre individuelle avec salle d'eau et WC.

À l'étage : Deux chambres de deux personnes avec chacune une salle d'eau et WC, deux chambres de trois personnes, une salle d'eau, WC.

Équipements + : Draps fournis.

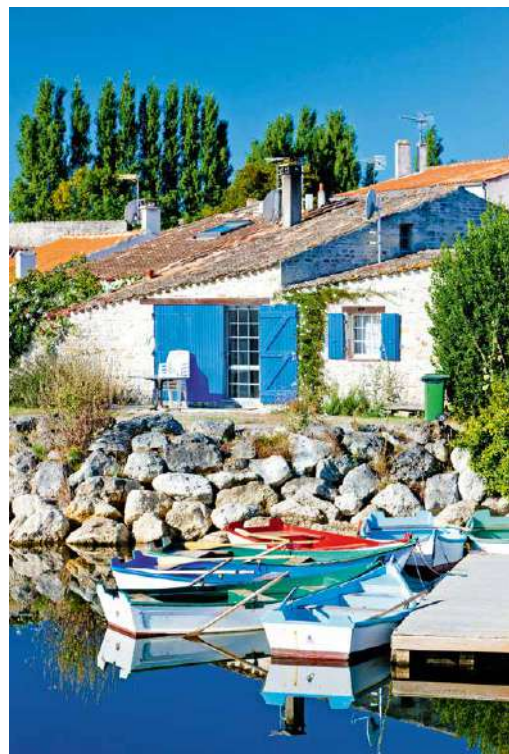
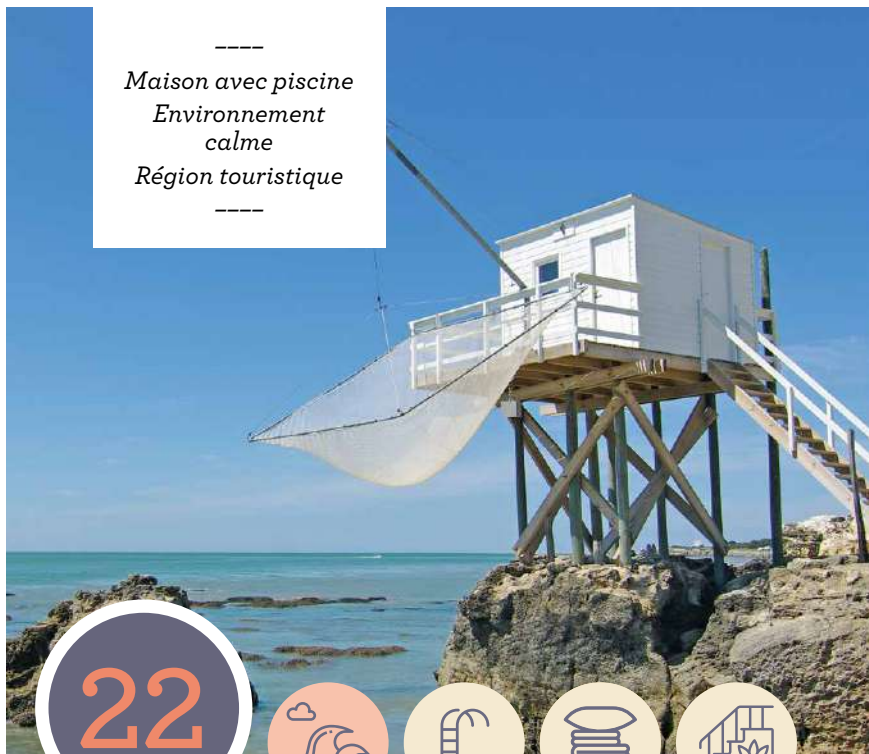
Maison climatisée, petite cour intérieure avec salon de jardin, terrasse, TV, lave-vaisselle et lave-linge. Commerces à 500 mètres. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite d'Arles, Nîmes
- Festival d'Avignon et ses spectacles de rue
- Découverte du Pont du Gard
- Croisière en péniche sur le Petit Rhône
- Excursion aux Saintes Maries de la Mer
- Visite du musée du bonbon Haribo
- Nombreuses fêtes de village
- Marchés provençaux
- Équitation, pétanque
- Animations de soirée



 Maison avec piscine
 Environnement
 calme
 Région touristique



22



Balanzac [CHARENTE-MARITIME]



Avec ses 460 kilomètres de côtes, son large ensoleillement et son important patrimoine historique, la Charente-Maritime séduit à la fois les inconditionnels de la détente et les amateurs

de découvertes.

Balanzac est un petit hameau qui se situe à 15 kilomètres de Saintes, 25 kilomètres de Royan et des premières plages.

De par sa situation géographique, Balanzac possède ainsi un atout de taille ; le lieu idéal pour découvrir les charmes de la Charente Maritime de La Rochelle à l'Île d'Oléron, en passant par Royan, Saintes et Rochefort.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 20-07-24 au 31-07-24	À partir de 1980 €*
Du 01-08-24 au 17-08-24	À partir de 2805 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une spacieuse et agréable maison de 220 m² située au cœur d'un petit hameau, dans une propriété où les animaux sont très présents.

Au rez-de-chaussée : Cuisine/salle à manger, grande pièce à vivre, petit salon détente, deux chambres d'une et deux personnes, une salle d'eau avec douche et baignoire, un WC indépendant.

À l'étage : Quatre chambres d'une à deux personnes, une salle d'eau, un WC indépendant.

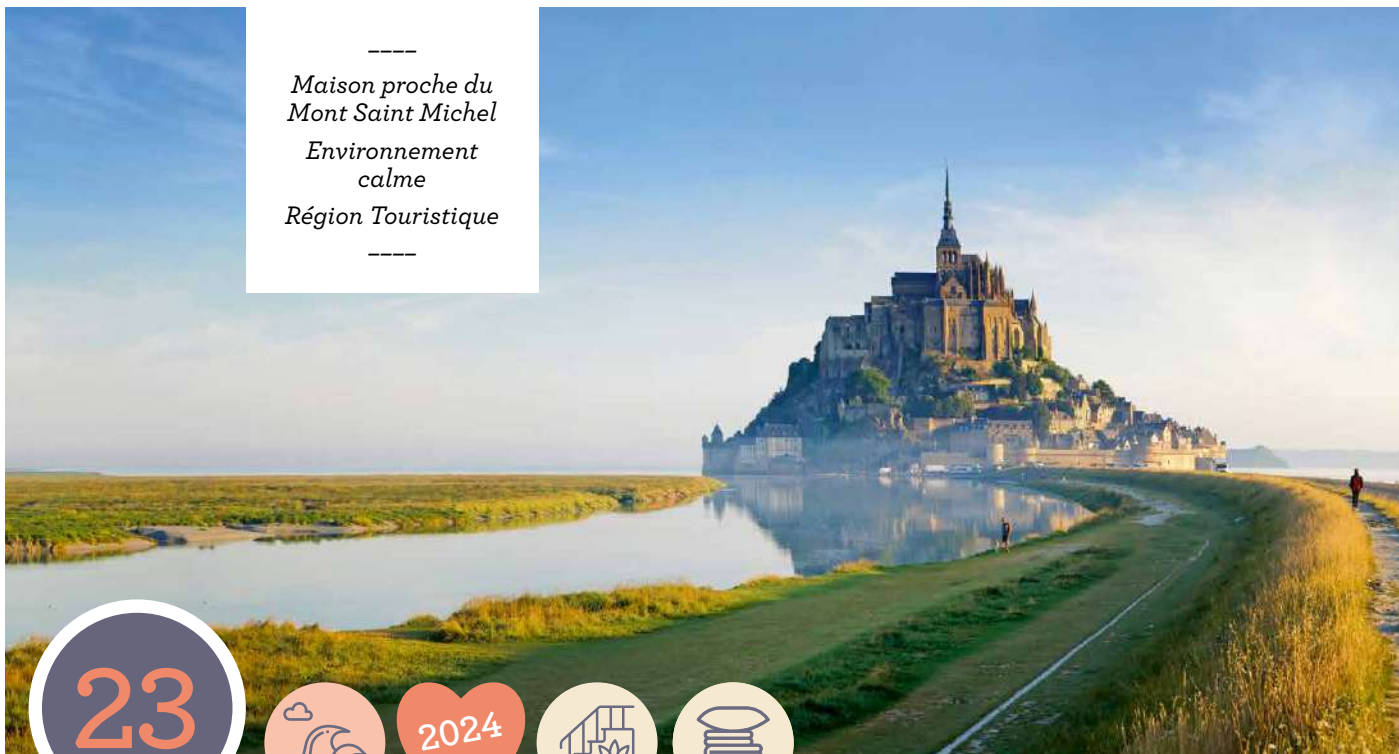
Extérieur : Cour privative avec mobilier de jardin et barbecue, un WC extérieur.

Équipements + : Lave-linge, lave-vaisselle, TV. Piscine extérieure couverte.
 Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade pour les amateurs, jeux de plages, pétanque
- Excursion à l'île d'Oléron
- Découverte de Royan et de son port de plaisance
- Excursion à La Rochelle, visite de l'Aquarium
- Découverte des Saintes, ville d'art et d'histoire
- Visite du zoo de La Palmyre (proposant plus de 1600 animaux ce qui fait de ce zoo un des plus renommés d'Europe)
- Excursion au phare de Cordouan
- Découverte de Rochefort
- Visite de la Cité de l'Huître à La Tremblade
- Nombreuses fêtes locales
- Animations de soirées

 Maison proche du
 Mont Saint Michel
 Environnement
 calme
 Région Touristique



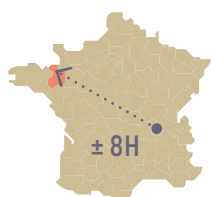
23



2024



Roz-sur-Couesnon [ILLE ET VILAINE]



Aux confins de la Normandie, la baie du Mont Saint Michel offre une multitude d'activités et de sites exceptionnels à découvrir. Roz sur Couesnon est un petit hameau où il fait bon vivre qui se situe à 8 kilomètres seulement du Mont Saint Michel, 10 kilomètres des premières plages, tout proche de Saint Malo, de Cancale, de Dinan.

Nombreuses découvertes en perspective !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 28-06-24 au 12-07-24	À partir de 2400 €*
Du 19-08-24 au 02-09-24	À partir de 2400 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une vaste maison (300 m²) aux allures de manoir normand, datant du 17^e siècle, qui a accueilli Danièle Gilbert, Pierre Perret ou encore Francis Lalanne.

Au RDC : Vaste salon/salle à manger avec grande cheminée en pierre, cuisine, une chambre de deux personnes, salle de bain, WC, grand terrain ombragé

À l'étage : Quatre chambres d'une à trois personnes, deux salles d'eau, WC.

Équipements + : TV, Lave-linge, lave-vaisselle, terrasse avec salon de jardin et barbecue, baby-foot.

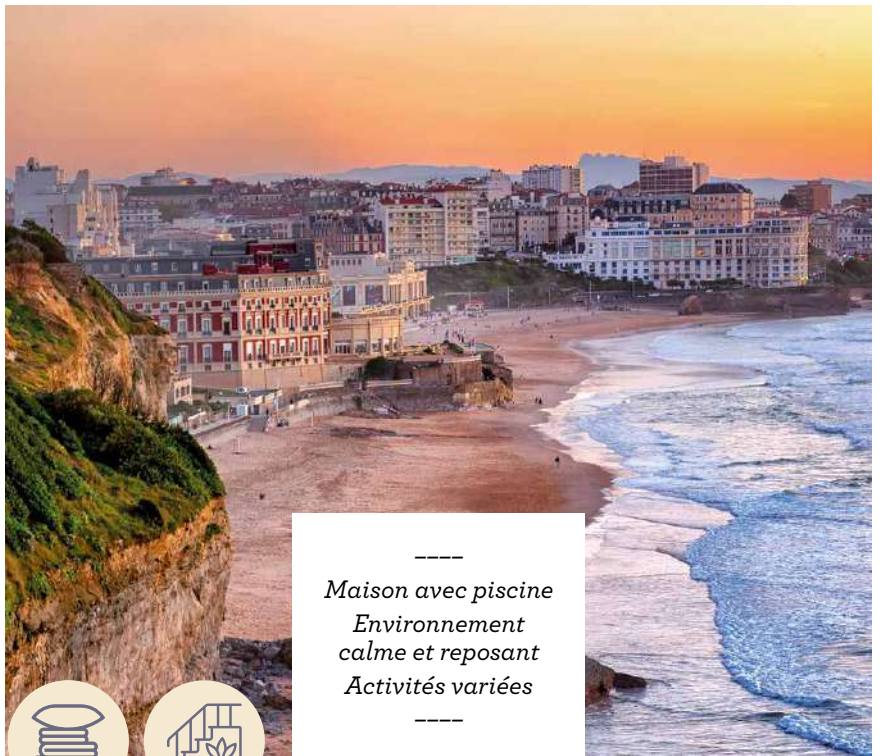
Commerces à 4 kilomètres.

Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Baignade pour les amateurs
- Visite du célèbre Mont Saint Michel
- Découverte de Saint Malo en petit train, shopping
- Excursion à Cancale, réputé pour ses huîtres
- Découvertes des parcs à huîtres
- Nombreux marchés locaux
- Découverte de Bazouges-la-Pérouse, cité d'artistes
- Excursion à Dol de Bretagne réputée pour ses richesses historiques et patrimoniales
- Découverte de Dinard, point de départ de la Côte d'Émeraude
- Découverte de Dinan et sa cité médiévale
- Soirées animées





 Maison avec piscine
 Environnement
 calme et reposant
 Activités variées

24



Pey [LANDES]



Les Landes offrent de nombreux atouts comme ses 106 kilomètres de plages de sable fin, s'étirant sur la côte atlantique, ses stations balnéaires réputées telles que Capbreton, Hossegor et Vieux-Boucan, ses stations thermales : Dax, Eugénie-les-Bains, Saubusse-les-Bains...

Le Pays Basque quant à lui surprend avec ses collines verdoyantes, ses montagnes avec vue et ses grottes incroyables. De quoi profiter pleinement de son séjour !

Pey est un petit village landais, tout proche du Pays Basque, situé à 20 kilomètres de Dax, 25 kilomètres de Capbreton et des premières plages, et 60 kilomètres de Bayonne C'est le lieu idéal pour combiner Les plaisirs de l'Océan et les charmes de la campagne !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 01-07-24 au 15-07-24

Du 19-08-24 au 02-09-24

PRIX

À partir de **2475 €***

À partir de **2475 €***

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous séjournerez dans une spacieuse maison de 240 m², typique de la région

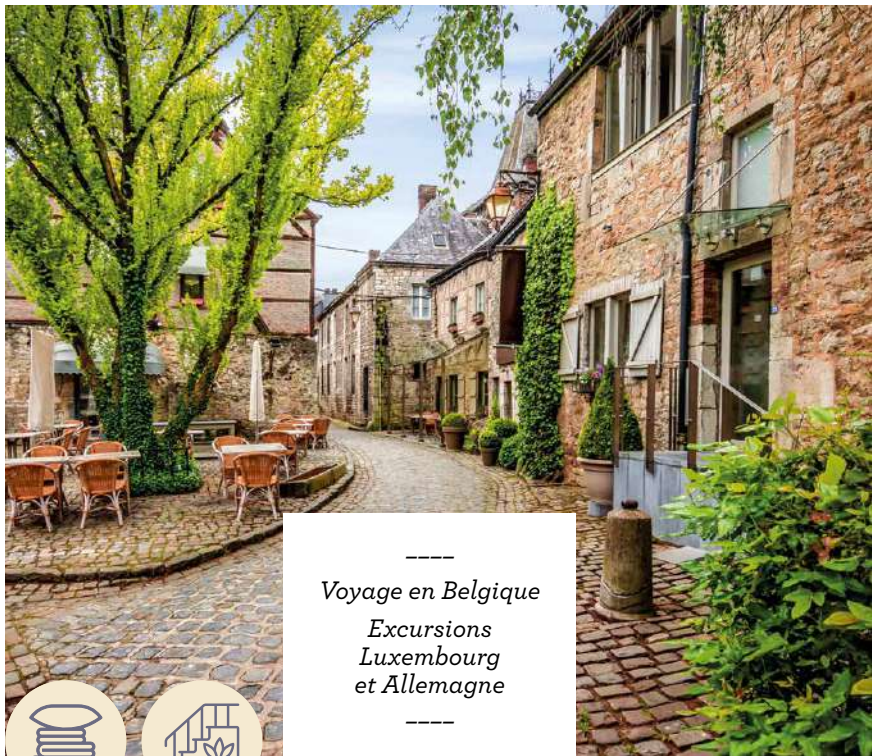
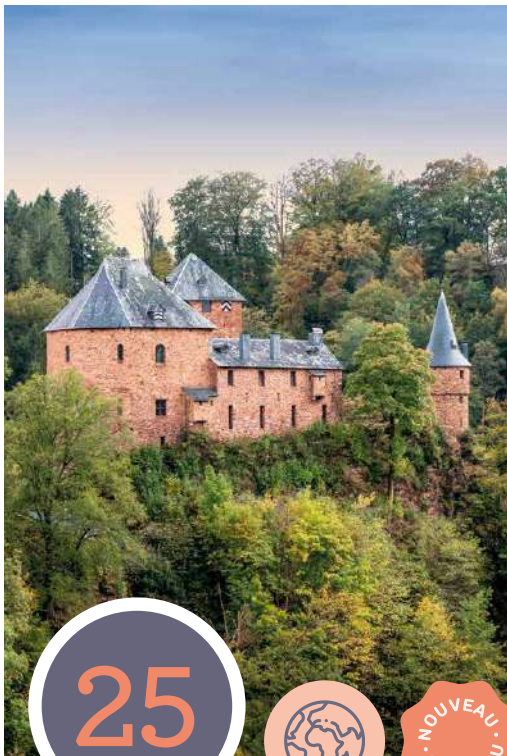
Au RDC : Grand salon / salle à manger avec cheminée et table de billard, cuisine équipée d'une plancha, 2 salles d'eau avec WC, 4 chambres de 1 à 3 personnes

À l'étage : petit salon, 2 chambres d'une à 2 personnes, salle d'eau avec WC.

Équipements + : Piscine de 7 x 5 mètres, Terrain de pétanque, Table de billard, Table de ping-pong, Plancha, Barbecue, Lave-linge, lave-vaisselle, TV, Cheminée, Internet Commerces à 3 kilomètres. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Découverte de Dax, première ville thermale de France
- Shopping à Bayonne, capitale du Pays basque français
- Pique-nique au bord de l'étang de Soustons, site naturel classé
- Découverte de Biarritz et de son splendide aquarium
- Découverte de Capbreton, de son marché aux poissons, de son magnifique port de plaisance
- Piscine sur place
- Baignade à l'Océan (à la découverte des superbes plages de sable fin de Capbreton, d'Hossegor, de Seignosse, de Vieux-Boucau)
- Piscine sur place, pétanque
- Animations de soirée



25



Voyage en Belgique
Excursions
Luxembourg
et Allemagne

Malmedy [BELGIQUE]



IMPORTANT : Séjour destiné à des personnes possédant de bonnes capacités physiques.

Malmedy, surnommée la perle des Ardennes belges, est une petite ville entourée de collines verdoyantes,

de forêts denses et de rivières, offrant un cadre pittoresque aux visiteurs. Elle est située dans la province de Liège, à 40 kilomètres de cette dernière, dans la région wallonne de la Belgique. Dès son entrée, Malmedy séduit par son atmosphère authentique, ses rues pavées, ses brasseries locales, sa majestueuse cathédrale Saint-Pierre-et-Saint-Paul. Idéalement située, elle offrira autant une immersion complète dans l'âme des Ardennes que des possibilités d'excursion au Luxembourg et en Allemagne. Nombreuses découvertes en perspective !

HÉBERGEMENT

Vous serez hébergé dans un beau gîte en pierres du pays aux portes des Hautes-Fagnes implanté sur un vaste jardin. Vous pourrez réaliser de superbes balades vers le château de REINHARDSTEIN et le lac de ROBERTVILLE. A proximité du Domène skiable Malmedy et idéale pour les balades touristiques, les magasins et les nombreux restaurants.

Ce gîte est spacieux et convivial équipé d'une grande cheminée. Un espace détente et sauna est également à votre disposition ainsi qu'une belle terrasse couverte, munie de ses meubles et transats de jardins ou vous pourrez également vous divertir ou prendre l'apéro en jouant une partie de pétanque.

Au RDC: Grande pièce à vivre salon et cuisine ouverte, également 2 chambres avec salle de bain pouvant accueillir des couples

A l'étage: 6 chambres dont certaines pouvant accueillir des couples, 3 salles de bains

Equipements + : Draps fournis. TV, lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, sauna à infrarouge, cheminé, barbecue, mobilier de jardin.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Découverte du Musée du Circuit de Spa-Francorchamps pour les amateurs de sports mécaniques
- Excursion à Durbuy, la plus petite ville du monde au charme typiquement médiéval
- Shopping à Liège
- Excursion en Allemagne
- Visite du Château médiéval de Reinhardstein
- Découverte de la gastronomie locale
- Pique-nique au lac de Robertville
- Journée au parc Forestia à Theux, parc animalier et d'aventure
- Excursion à Stavelot, charmant village voisin
- Journée au parc Plopsa Coö, parc d'attraction, pour les amateurs !
- Excursion au Luxembourg

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 17-08-24 au 31-08-24

PRIX

À partir de 2500 €*

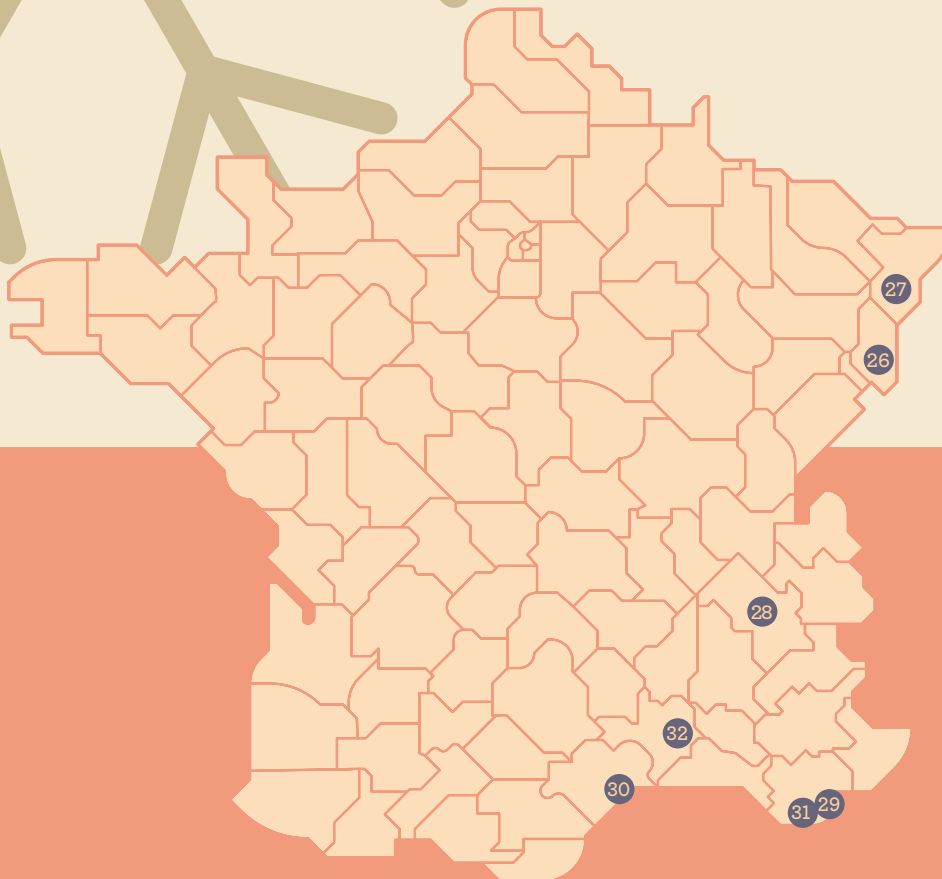
* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

** prévoir Carte Identité ou Passeport en cours de validité





séjours hiver



SÉJOURS CAMPAGNE

- 26 WESTHALTEN - Haut-Rhin p. 40
- 27 SERMERSHEIM - Bas-Rhin p. 41
- 28 SAINT-GERVAIS - Isère p. 42



SÉJOURS BORD DE MER

- 29 CARQUEIRANNE - Var p. 43
- 30 PORTIRAGNES-PLAGE - Hérault p. 44
- 31 LA SEYNE-SUR-MER - Var p. 45



SÉJOURS SUD

- 32 MONTFRIN-LE-SYRAH - Gard p. 46



 Charme des fêtes
 alsaciennes



26



Westhalten [HAUT-RHIN]

40

amabc - séjours hiver



Situé au cœur de l'Alsace, Entre Colmar et Mulhouse, Westhalten se transforme en un charmant havre hivernal où la magie de la saison enveloppe le village de son manteau blanc. Les ruelles du village se parent de décorations créant une atmosphère féerique tandis que les collines environnantes offrent aux visiteurs des panoramas enneigés exceptionnels.

Venez profiter des marchés de Noël alsaciens, réputés pour leur ambiance chaleureuse, et découvrir tous les charmes de cette belle région !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 20-12-24 au 26-12-24	À partir de 1120 €*
Du 27-12-24 au 02-01-25	À partir de 1120 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une spacieuse maison vigneronne, entièrement rénovée, de 180 m².

Au RDC : Salle à manger / salon, cuisine équipée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

À l'étage : Deux chambres d'une et deux personnes, salle d'eau, WC, palier - mezzanine aménagée.

Équipements + : Lave-linge, lave-vaisselle, TV.

Petit commerce sur place

Un minibus à disposition

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite de Strasbourg et de sa célèbre cathédrale
- Découverte du village médiéval de Kaisersberg
- Visite de la célèbre brasserie Kronenbourg
- Excursion à Colmar
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg
- Découverte des produits du terroir
- Excursion en Allemagne
- Visite du château de Hohlandsbourg avec des vues panoramiques sur les environs enneigés.
- Marchés de Noël de Colmar, d'Eguisheim
- Préparatifs des fêtes de fin d'année



*Charme des fêtes
 alsaciennes*
*Excursion en
 Allemagne*

27



Sermersheim [BAS-RHIN]



L'Alsace recèle de nombreux trésors : églises anciennes, châteaux médiévaux, petits musées surprenants de richesses. Certains des plus beaux villages traditionnels de France se

situent dans cette région. Pour ces périodes de réjouissances, l'Alsace se pare de son manteau de fête : chaque village, chaque ville déploie ses guirlandes de lumières pour faire de Noël un moment inoubliable !

Sermersheim se situe entre Colmar et Strasbourg, à 15 kilomètres de Sélestat et quelques kilomètres seulement de l'Allemagne.

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 20-12-24 au 26-12-24	À partir de 1120 €*
Du 27-12-24 au 02-01-25	À partir de 1120 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

** prévoir Carte Identité ou Passeport

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une spacieuse maison de 220 m² en lisière de forêt, classée 3 épis aux Gîtes de France.

Au RDC : Salle à manger / salon, cuisine équipée, quatre chambres d'une à deux personnes, salle d'eau, WC.

À l'étage : Deux chambres d'une et deux personnes, salle d'eau, WC, palier - mezzanine aménagée.

Équipements + : Draps fournis, lave-linge, lave-vaisselle, cheminée, TV.

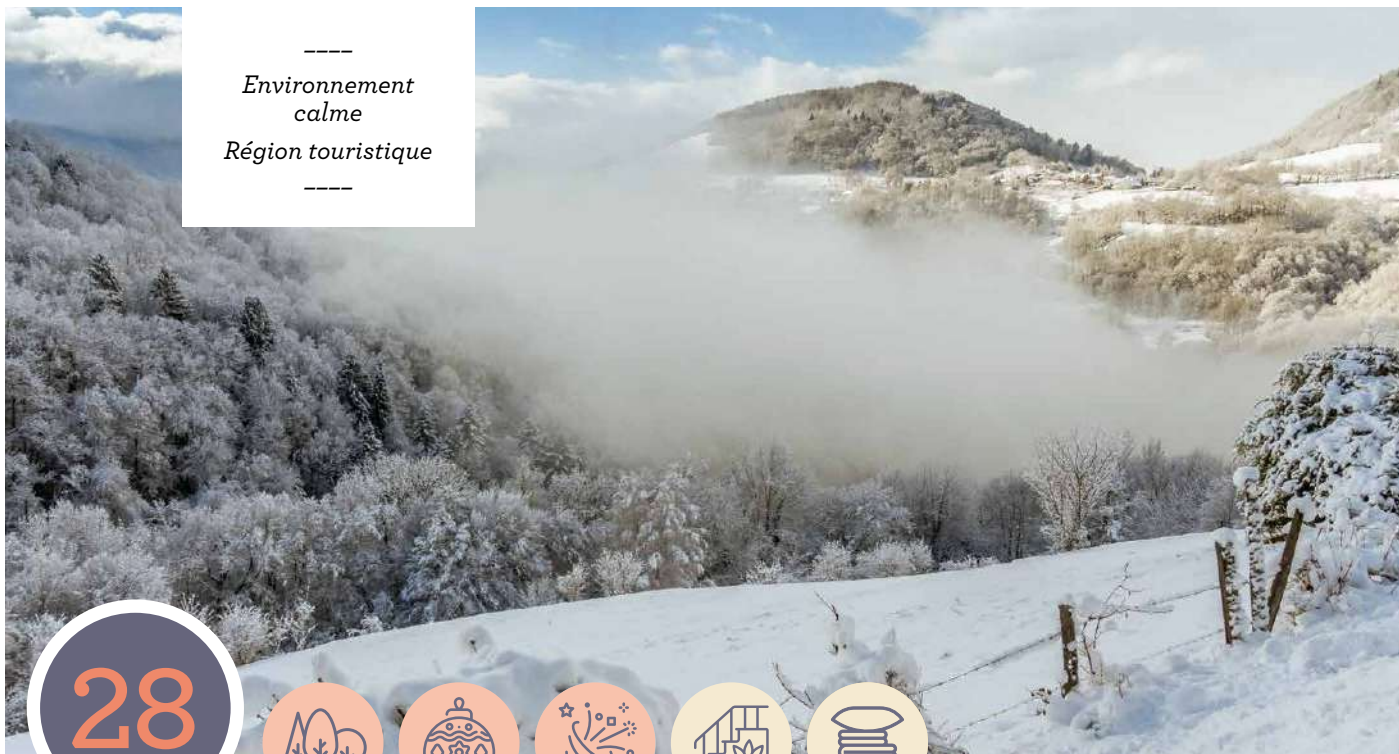
Commerces à 3 kilomètres
 Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite de Strasbourg et de sa célèbre cathédrale
- Visite de la célèbre brasserie Kronenbourg
- Excursion à Colmar
- Visite du château du Haut-Koenigsbourg
- Découverte des produits du terroir
- Excursion en Allemagne
- Nombreux marchés de Noël
- Préparatifs des fêtes de fin d'année



Environnement
calme
Région touristique



28



Saint-Gervais [ISÈRE]

42

amabc - séjours hiver



Saint Gervais est un petit village au pied du Parc naturel régional du Vercors, sur les rives de l'Isère, entre Grenoble (30 kilomètres) et Valence (60 kilomètres), proche des villes de Tullins et de Vinay.

Vous trouverez dans cet environnement à la fois de quoi vous reposer, découvrir les richesses du patrimoine puisque Saint Gervais est proche des plus grands sites touristiques de la région, tout en bénéficiant du confort d'un hébergement récent et de qualité.

GROUPE

8 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 20-12-24 au 26-12-24

Du 27-12-24 au 02-01-25

PRIX

À partir de 1120 €*

À partir de 1120 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé à l'entrée du petit village de Saint Gervais, dans une magnifique maison de maître, entièrement rénovée, classée 3 épis aux Gîtes de France.

Décorée avec soin, un effort particulier a été mis pour en valoriser le bois, la terre crue, les couleurs ton sur ton rappelant la nature environnante.

Au RDC: Grande salle à manger avec cuisine américaine, salon, local buanderie, une chambre de 2 personnes équipée de sanitaires privés, WC

Au 1^{er} étage: trois chambres de deux à trois personnes disposant chacune de sanitaires privés

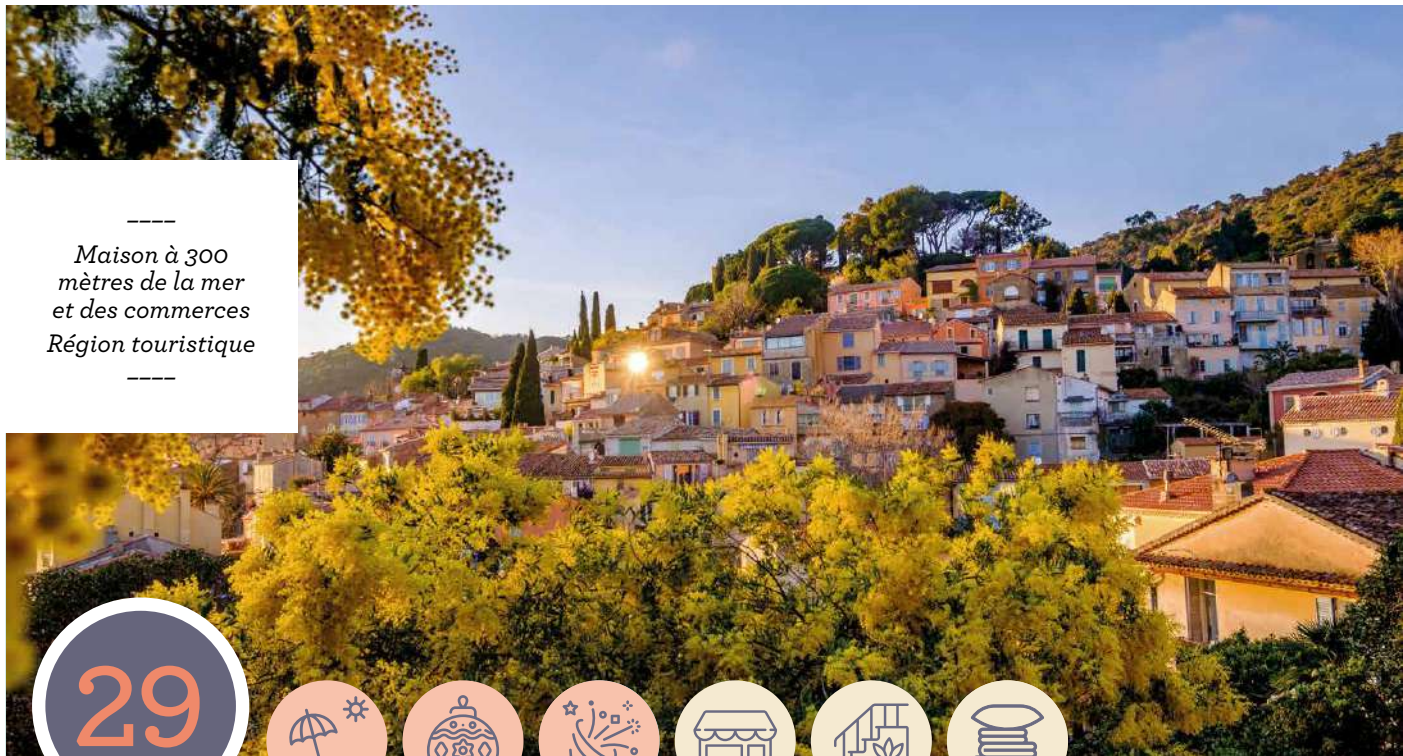
Au 2^e étage: Grande chambre de 4 personnes, salle d'eau, WC

Équipements +: Grande cour intérieure privative avec salon de jardin et barbecue, annexe de 30 m² à usage d'espace de jeux couverts (ping-pong), lave-linge, lave-vaisselle, Sèche-linge TV, Wi-Fi, petit babyfoot
Deux voitures à disposition
Commerces à quelques kilomètres

ANIMATIONS POSSIBLES

- Pour les amateurs, possibilité de ski à la journée (Station de Coulmes à 15 kilomètres de Saint Gervais)
- Découverte de l'Espace Naturel des Ecouges, et de son Canyon
- Visite du Palais Idéal du Facteur Cheval
- Découverte de la grotte de Choranche, pour les amateurs
- Visite du Jardin des Fontaines Pétrifiantes
- Découverte de Saint Antoine L'Abbaye classé « Plus beaux villages de France »
- Visite du Musée de l'eau
- Visite du Musée de la noix
- Découverte des marchés locaux
- Préparatifs des fêtes de fin d'année
- Soirées festives

 Maison à 300
 mètres de la mer
 et des commerces
 Région touristique



Carqueiranne [VAR]



Située dans le golf de Giens, Entre Hyères et Toulon, Carqueiranne en hiver, se dévoile comme une destination méditerranéenne préservée, réputée pour son petit port provençal au charme authentique. Les belles plages de sable fin, moins fréquentées, invitent à des balades apaisantes et à la contemplation du littoral sous une lumière hivernale douce. Les marchés locaux et les cafés animés ajoutent une note conviviale à cette saison, offrant aux visiteurs une immersion authentique dans la vie méditerranéenne. De belles fêtes de fin d'année en perspective !

GROUPE

8 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES

Du 20-12-24 au 26-12-24

Du 27-12-24 au 02-01-25

PRIX

À partir de **1120 €***

À partir de **1120 €***

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

** prévoir Carte Identité ou Passeport

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une splendide maison d'architecte, à 300 mètres des commerces, du port et des plages.

Au RDC : Grand salon / salle à manger, cuisine avec cellier attenant, deux chambres d'une à trois personnes, une salle d'eau avec WC

À l'étage : 3 Chambres de deux à trois personnes dont une avec salle de bains, une salle de bains, WC

Équipements + : Terrasse avec mobilier de jardin, TV, lave-vaisselle et lave-linge

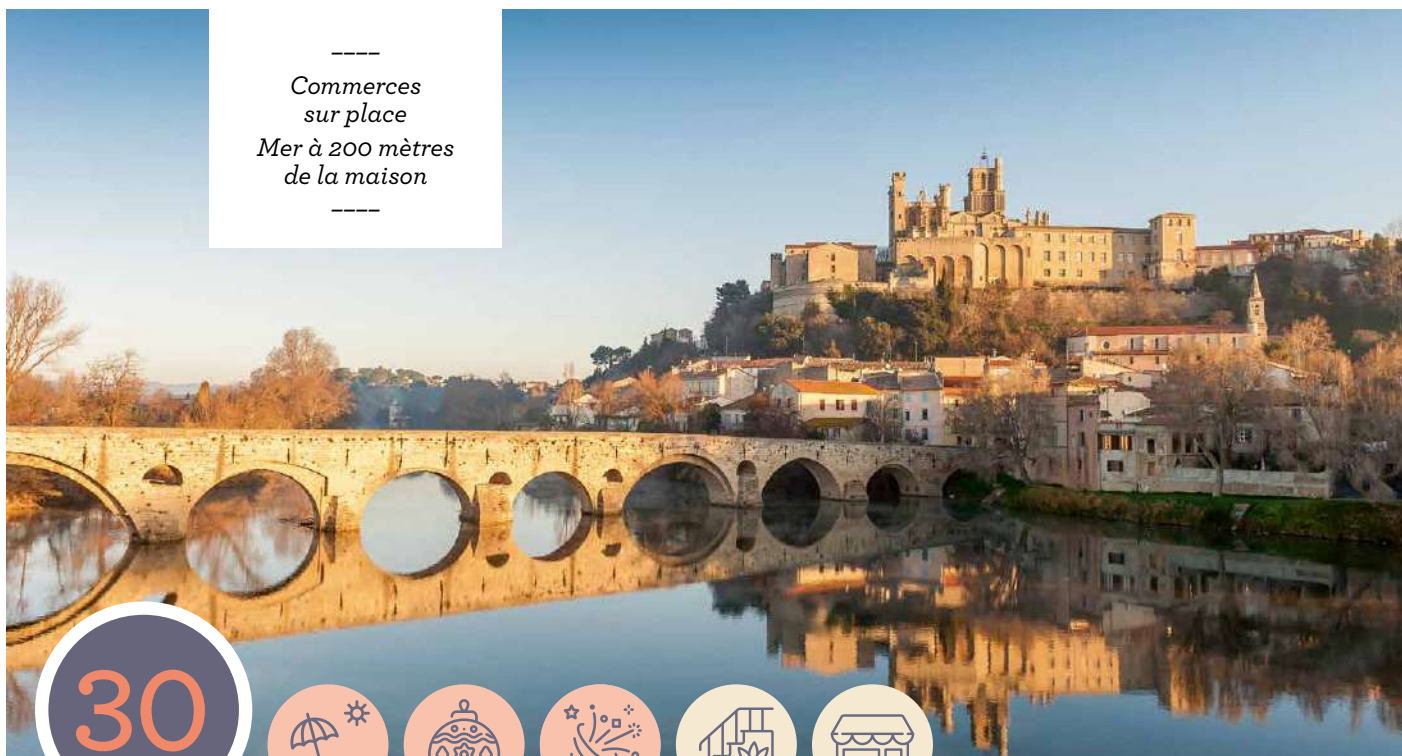
Commerces à 300 mètres. Deux voitures à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Fort de Brégançon, site historique avec des vues panoramiques sur la Méditerranée.
- Découverte de la rade de Toulon
- Excursion à Bormes-les-Mimosas
- Balade dans le massif des Maures et visite du village de Collobrières réputé pour ses marrons glacés
- Découverte de la presqu'île de Giens
- Excursion à Porquerolles, île à la beauté préservée en hiver
- Shopping à Hyères, découverte de sa vieille ville médiévale, ses pacs et ses jardins perchés
- Marché provençal d'Hyères avec ses étals colorés proposant des produits locaux de saison
- Pétanque
- Soirées festives
- Préparation des fêtes de fin d'année



Commerces
sur place
Mer à 200 mètres
de la maison



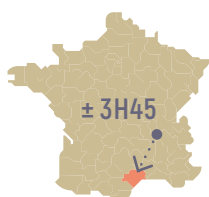
30



Portiragnes-Plage [HÉRAULT]

44

amabc - séjours hiver



Portiragnes-Plage est une station balnéaire réputée pour ses larges et longues plages de sable fin en pente douce, ainsi que pour son climat des plus ensoleillés. Vous serez hébergé à 4 kilomètres du vieux village

typiquement occitan apprécié pour son folklore et ses traditions, et à 15 kilomètres du centre-ville de Béziers. Nombreuses activités et animations en perspective pour ces fêtes de fin d'année!

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 20-12-24 au 26-12-24	À partir de 1120 €*
Du 27-12-24 au 02-01-25	À partir de 1120 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

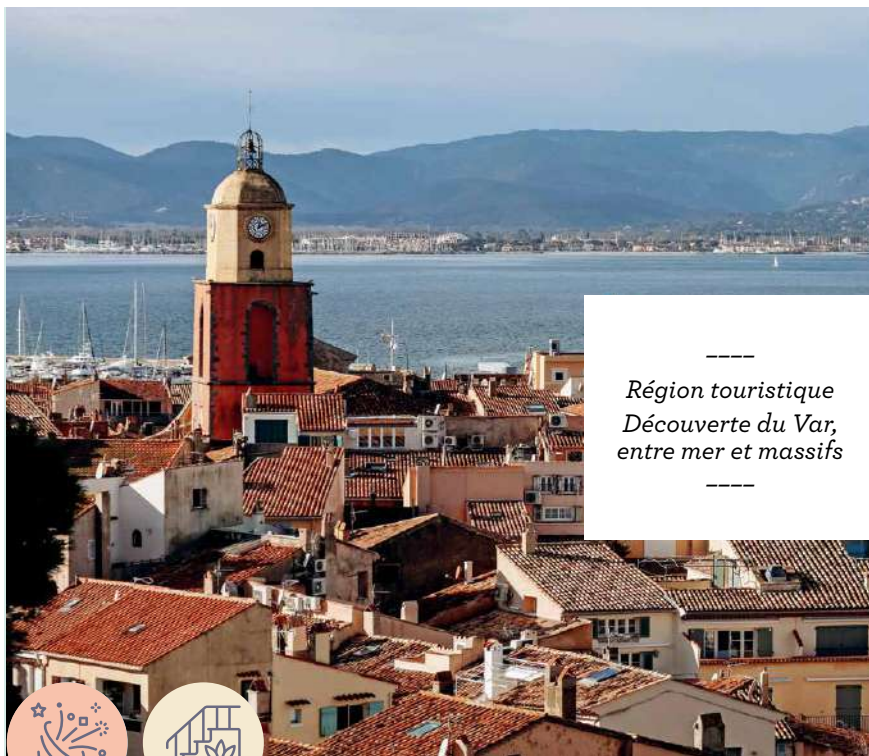
Vous serez hébergé dans un appartement de 140 m² situé au premier étage d'une maison (accès par escalier), à proximité immédiate de la plage et des petits commerces.

Spacieux salon avec cuisine américaine, deux salles d'eau dont une avec WC, un WC indépendant, cinq chambres de deux personnes

Équipements + : TV, lave-vaisselle et lave-linge. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Excursion à Minerve, cité cathare perchée sur un énorme piédestal de rocs multicolores
- Découverte du Canal du Midi
- Excursion au lac de Salagou réputé pour ses paysages exceptionnels
- Équitation possible
- Shopping à Béziers et découverte de la ville
- Animations de soirées
- Préparatifs des fêtes de fin d'année



*Région touristique
 Découverte du Var,
 entre mer et massifs*

31



La Seyne-sur-Mer [VAR]



Au bord de la Méditerranée, face à la rade de Toulon, La Seyne sur Mer vous promet des vacances réussies toute l'année!

L'hiver, La Seyne sur Mer se transforme en un havre paisible, où la douceur du climat se mêle à une ambiance chaleureuse. Les plages, bien que plus calmes, invitent à des promenades revigorantes au bord de la mer, tandis que le port pittoresque s'anime avec les pêcheurs et les petits cafés, créant une atmosphère authentique et conviviale. Les marchés de Noël locaux offrent une expérience festive avec des produits artisanaux aux saveurs méditerranéennes. De belles fêtes de fin d'année en perspective!

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 20-12-24 au 26-12-24	À partir de 1120 €*
Du 27-12-24 au 02-01-25	À partir de 1120 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
 Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
 Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous résiderez dans un quartier calme, dans une agréable maison de 190 m², à 2 kilomètres du centre-ville de la Seyne sur Mer et 1,5 kilomètres des plages. La maison dispose d'un jardin arboré de 1200 m² et d'une petite vue sur la baie du Lazaret qui fait partie de la rade de Toulon, une des plus belles rades d'Europe.

Au RDC: Vaste séjour de 52 m², cuisine attenante, une chambre d'une personne, une salle de bain (baignoire), un WC.

À l'étage: 4 chambres d'une à trois personnes, dont une chambre avec une salle d'eau (douche et WC), une salle de bain, un WC indépendant

Équipements +: TV, WIFI, salon de jardin avec barbecue. Commerces à 1,5 kilomètres. Un minibus à disposition.

ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite du Fort Napoléon, site historique avec des vues panoramiques sur la mer
- Excursion et shopping à Saint Tropez
- Nombreux marchés locaux
- Découverte du marché de Noël de Toulon
- Escapade à Cassis
- Visite du Musée national de la Marine à Toulon
- Découverte du littoral: Six Fours, Saint Mandrier sur Mer, Sanary sur Mer, ...
- Sortie en bateau vers l'île des Embiez
- Soirées festives
- Pétanque
- Préparatifs des fêtes de fin d'année



Maison conviviale
Commerces
à 500 mètres

32



Montfrin - Le Syrah [GARD]

46

amabc - séjours hiver



± 2H30

À proximité du Pont du Gard, le village de Montfrin vous accueille aux portes de la Provence et de la Camargue. Entre Nîmes, Arles et Avignon ce territoire sauvage et parsemé d'étangs offre aux visiteurs toute la richesse de sa culture et de ses traditions. Dépaysement garanti pour ces fêtes de fin d'année !

GROUPE

7 vacanciers et 2 accompagnateurs

DATES	PRIX
Du 20-12-24 au 26-12-24	À partir de 1120 €*
Du 27-12-24 au 02-01-25	À partir de 1120 €*

* voir page 10 pour calculer le montant de votre séjour
Pour l'organisation de votre séjour, reportez-vous aux pages 12 et 13
Pré-inscription par téléphone au 04 72 10 01 30

HÉBERGEMENT

Accueil de couple possible

Vous serez hébergé dans une maison rénovée de 170 m² classée 3 épis aux Gîtes de France, située dans un quartier résidentiel, à 500 mètres du centre du village.

Au RDC : Cuisine équipée, spacieuse salle à manger, salon TV, une chambre individuelle avec salle d'eau et WC

Au 1^{er} étage : Deux chambres de deux personnes avec dans chacune une salle d'eau et WC, deux chambres de trois personnes, une salle d'eau, WC

Équipements + : Draps fournis, TV, lave-vaisselle et lave-linge
Commerces à 500 mètres. Un minibus à disposition

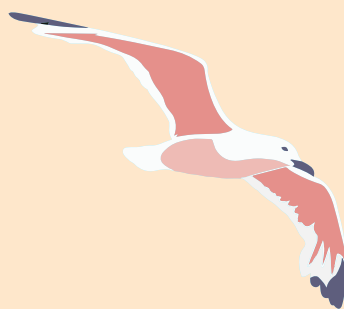
ANIMATIONS POSSIBLES

- Visite d'Arles, Nîmes
- Découverte du Pont du Gard
- Excursion aux Saintes Maries de la Mer
- Visite du musée du bonbon Haribo à Uzès
- Marchés provençaux
- Animations de soirée
- Préparatifs des fêtes de fin d'année



notes





conditions de la garantie

ASSURANCE ANNULATION-INTERRUPTION

Conformément à la législation en vigueur, AMAHC vous propose de façon facultative une assurance Annulation Interruption uniquement valable pour les séjours de Vacances (les week-ends en sont exclus).

SOUSCRIPTION

La souscription à l'« Assurance Annulation Interruption » ne peut se faire qu'avec l'inscription et donc en aucun cas séparément, avant ou après celle-ci. Pour souscrire, vous devez remplir la partie correspondante du Bulletin d'inscription au séjour de vacances, renseignez le montant de votre souscription correspondant à 3,7% du montant du séjour (hors adhésion, hors frais de dossier et hors séjours de week-end).

La souscription ne sera valable qu'à réception du règlement à l'ordre d'AMAHC, EN MEME TEMPS que votre bulletin d'inscription.

ANNULATION

Article 1: Nature de la Garantie

Nous vous garantissons le remboursement des pénalités d'annulation qui vous seraient facturées en vertu de l'application de nos Conditions Particulières de Vente, lorsque cette annulation, notifiée par écrit AVANT LE DÉPART, est consécutive à la survenue d'un événement non prévisible et indépendant de votre volonté sur présentation d'un justificatif.

Article 2: Limitation de la Garantie

L'indemnité due en vertu de la présente garantie ne peut dépasser le montant réel des pénalités qui vous seraient facturées suite à l'annulation de ce séjour. Les frais de dossier, les taxes d'aéroport, le montant de la souscription d'assurance, les frais de dossier, l'adhésion annuelle à AMAHC ne sont pas remboursables.

ATTENTION : si vous annulez tardivement, ne seront pris en charge que les frais d'annulation exigibles à la date de survenue de l'évènement générateur du sinistre.

Si la souscription de la garantie Annulation est postérieure à l'apparition du motif d'annulation du voyage et à sa connaissance par le vacancier, elle ne pourra pas ouvrir droit au remboursement.

Article 3: Franchise

Une franchise de 10% du montant du séjour avec un minimum de 50 € sera déduite de l'indemnité de remboursement. La cotisation à AMAHC (10 €) et le montant des frais de dossiers (50 €) sont non remboursables.

Article 4: Exclusion

Voir chapitre Exclusions générales

INTERRUPTION

Article 1: Nature de la garantie

Si vous devez interrompre le séjour garanti par ce contrat plus de 3 jours, l'assurance s'engage à vous rembourser les jours de séjours non effectués pour les raisons suivantes:

Pour vous-même: maladie entraînant une hospitalisation et/ou un rapatriement ou décès.

Ou par suite de vol, de dommages graves d'incendie, dégâts des eaux, ou causés par les forces de la nature à vos locaux personnels

Pour vos proches: Décès de votre conjoint, de droit ou de fait, vos ascendants ou descendants au 1er degré, vos frères ou sœurs.

Le remboursement se fera au prorata temporis des jours de séjours non effectués sans prise en charge des frais éventuels de transport.

Article 2: Exclusions

Tous les événements non indiqués dans l'article 1 « Nature de la Garantie » sont exclus.

Sont exclus de cette garantie: le départ du séjour pour raisons personnelles ou pour état de santé ou de comportement non compatibles avec le bon déroulement du séjour et ne justifiant pas une prise en charge médicale.

Article 3: Franchise

Une franchise de 50 € sera déduite du montant calculé de remboursement. Les frais de dossier, le montant de la souscription d'assurance et l'adhésion annuelle à AMAHC ne sont pas remboursables.

EXCLUSIONS GÉNÉRALES ANNULATION

ET INTERRUPTION

Dans tous les cas suivants, la garantie ne peut être engagée:

- Toute non présentation à l'heure de RDV, le jour du départ, ne nous ayant pas été signalée préalablement (par écrit, par mail ou par fax)
- Usage de drogues, stupéfiants, médicaments non prescrits par un médecin,
- État alcoolique, actes intentionnels, inobservations conscientes d'interdictions officielles ou de prescriptions médicales,
- Suicide ou tentative de suicide du vacancier, automutilation,
- Participation à des paris, crimes, rixes,
- Dommages intentionnellement causés par le vacancier, sur son ordre ou avec sa complicité ou son concours,
- Manipulation ou détention d'engins de guerre,
- Tous les cas de force majeure, rendant l'impossibilité de l'exécution du contrat, notamment les interdictions décidées par les autorités locales,
- Guerre civile ou étrangère, émeutes, mouvements populaires, grèves, actes de terrorisme ou sabotage, manifestation quelconque de la radioactivité,
- Accidents résultants de la pratique de sports par l'assuré dans le cadre d'une compétition officielle organisée par une fédération sportive et pour laquelle une licence est délivrée et l'entraînement en vue des compétitions,
- Alpinisme de haute montagne, bobsleigh, chasse aux animaux dangereux, sports aériens, skeleton, spéléologie et pratique du ski hors piste,
- Déménagement
- Convocation pour des démarches administratives (Pole Emploi, Justice...)
- Soins esthétiques ou réparateur, thalassothérapie ou cure thermale

ANNULATION INTERRUPTION

QUE FAIRE EN CAS DE SINISTRE ?

Vous ou vos ayants droit devez:

Aviser Immédiatement AMAHC de votre impossibilité d'effectuer votre séjour, par un **document écrit daté et signé** par vous-même ou votre représentant légal. (Courrier, mail ou fax)

Seule la date d'envoi (cachet de la poste faisant foi) ou de réception du mail / fax de cet écrit sera prise en compte pour l'application du montant remboursé.

Transmettre au plus tôt le ou les justificatifs de votre annulation: certificats médicaux originaux, certificats de décès... Ces documents doivent parvenir dans le mois qui suit la survenue de l'annulation. Après cette date, aucun remboursement ne pourra être demandé.

L'ensemble des documents cités doit parvenir à:

AMAHC - Assurance Annulation Interruption
66 rue Voltaire
69003 LYON
vacances@amahc.fr

conditions générales de vente

Reproduction littérale des articles R211-3 à R211-11 du Code du Tourisme relatif à la vente de voyages et de séjours, modifié par le Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017.
L'article R211-12 nous fait obligation de reproduire ces articles sur nos catalogues et nos contrats.

Article R211-3

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R211-3-1

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique.
Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Article R211-4

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

- 1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

 - a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;
 - b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;
 - c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;
 - d) Les repas fournis ;
 - e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;
 - f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;
 - g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;
 - h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

- 2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;
- 3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;
- 4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;
- 5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;
- 6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;
- 7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;
- 8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent.

Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R211-5

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R211-6

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

- 1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;
- 2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté,

conformément à l'article L. 211-17-1 ;

- 3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;
- 4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;
- 5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;
- 6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;
- 7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement [UE] n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;
- 8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11. En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R211-7

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R211-8

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.
En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. À la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R211-9

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

- 1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séjour ;
- 2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;
- 3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;
- 4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R211-10

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.
Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R211-11

Modifié par Décret n°2017-1871 du 29 décembre 2017 - art. 2
L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

- 1° À fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;
- 2° À aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

conditions particulières de vente

COTISATION

AMAHC est une association loi 1901. Les séjours sont réservés aux adhérents de AMAHC. Le montant de la cotisation, valable une année civile, est de 10 €. Cette cotisation reste acquise, sauf en cas d'annulation du fait de l'AMAHC. Les prestations de l'AMAHC ne sont ouvertes qu'aux adhérents à jour de leur cotisation.

FRAIS DE DOSSIER

Les frais de dossier représentent le temps consacré au traitement de la fiche d'inscription. Le montant des frais de dossier est de 50 €. Les frais de dossier sont non remboursables, sauf en cas d'annulation du fait de l'AMAHC.

PRIX ET PRESTATIONS

Tous nos prix ont été établis en fonction des conditions économiques en vigueur au moment de la parution du catalogue.

Toute modification de ces conditions pourra entraîner une révision de ces prix, en conformité avec les dispositions législatives ou réglementaires.

Les prestations comprises dans les prix sont :

- L'hébergement et les trois repas, quelle que soit la formule de séjour choisie.
- L'encadrement non-médicalisé des participants.
- Toutes les activités et les animations proposées par AMAHC pendant le séjour.
- Le transport aller-retour du lieu de rendez-vous fixé par AMAHC au lieu de séjour et les déplacements pendant le séjour (sauf mention contraire dans le descriptif du séjour).
- Les frais de rapatriement lorsque celui-ci est décidé avec l'accord du médecin conseil I.M.A. (Inter Mutuelle Assistance).

Les prestations non-comprises dans le prix sont :

- Les nuits de transit.
- Les frais médicaux (consultation, pharmacie...), la préparation des piluliers (y compris un réaménagement en cours de séjour quelle qu'en soit la raison)
- Les frais personnels (cigarettes, consommations, souvenirs...)
- Les frais de rapatriement si celui-ci ne relève pas des conditions d'I.M.A.

INSCRIPTION

La réservation devient définitive lorsque le dossier complet (social, médical, administratif) est parvenu à AMAHC (après validation du service vacances).

Tout vacancier, le jour du départ, doit être impérativement muni de :

1. Une pièce d'identité (en cours de validité pour les séjours hors territoire français)
2. Les médicaments nécessaires en semainier, en nombre suffisant pour la durée du séjour à son éventuel traitement, ainsi qu'une ordonnance en cours de validité pour celui-ci et en cas de soins particuliers durant le séjour (injection, protocole pour régime, diabète...) une prescription supplémentaire devra être jointe. Tous frais médicaux supplémentaires engagés (sur avis médical) par l'association devront être remboursés.
3. Sa carte vitale.
4. Son argent de poche pour subvenir à ses dépenses personnelles.
5. Son trousseau (le trousseau de base doit être adapté au lieu de séjour et à la connaissance des besoins du participant. Il doit être adéquat et suffisant).

ASSURANCES

AMAHC a souscrit auprès de la MAÏF un contrat d'assurance garantissant sa responsabilité Civile Professionnelle (contrat N°2 519 250 N). Tout vacancier devra impérativement posséder une assurance Responsabilité Civile, valable du début à la fin du séjour.

RÈGLEMENT

Sont à régler lors de l'inscription, les arrhes fixées à 25 % du montant du séjour, des montants de l'adhésion et frais de dossiers (non remboursables, sauf du fait d'annulation de la part d'AMAHC).

En cas d'inscription tardive (moins de 30 jours avant le départ), le montant total sera exigé à la réservation.

Le règlement du solde doit intervenir au plus tard 30 jours avant le départ, sans rappel de notre part.

AMAHC accepte les Chèques Vacances.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation du fait de AMAHC

AMAHC se réserve le droit, si les circonstances l'exigent et dans l'intérêt des participants, de modifier le calendrier des séjours annoncés, ou l'exécution du programme.

En cas d'annulation ou de modification d'un séjour, AMAHC vous informera immédiatement et proposera, soit un séjour équivalent, soit le remboursement intégral des sommes versées : arrhes, frais de dossier et cotisation* inclus.

*sauf dans le cas où l'adhérent participe aux activités d'autres services de l'association.

Annulation du fait du participant

Si une des informations (sociale, médicale ou administrative) transmise à l'inscription n'est pas en adéquation avec la situation du vacancier le jour du départ, ou pour les séjours à l'étranger si le participant n'a pas en sa possession les pièces d'identité obligatoires, l'AMAHC considérera ce fait comme une annulation venant du participant. Toute annulation du fait du participant doit être notifiée par lettre (le cachet de La Poste faisant foi).

La somme retenue est la suivante :

- De l'inscription jusqu'au 45^e jour avant la date de départ : retenue de 25 % du coût du séjour (arrhes), des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)
- Entre 44 et 11 jours avant la date du départ : retenue de 50 % du coût du séjour (arrhes), des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)
- Entre 10 et 4 jours avant la date du départ : retenue de 90 % du coût du séjour (arrhes), des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)
- Entre 3 jours et le jour du départ (annulation, non présentation ou renoncement au voyage) : retenue de l'intégralité du montant du séjour, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle (10 €)

Toutes ces échéances seront validées par le cachet de La Poste.

Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

Pour les séjours le nécessitant, la non-présentation du passeport ou de la carte d'identité sera assimilée à un désistement.

ASSURANCE ANNULATION-INTERRUPTION (facultative)

Il est possible de souscrire une assurance annulation-interruption. Son montant correspond à 3,7 % du prix du séjour (hors frais de dossier et cotisation annuelle à AMAHC). Cette assurance est à souscrire dès l'envoi du dossier d'inscription. Elle ne peut, en aucun cas, être souscrite après la réception du dossier d'inscription par l'AMAHC. Se conférer aux « conditions de la garantie de l'assurance annulation-interruption » ci-avant.

RESPONSABILITÉS DE L'ASSOCIATION

AMAHC se réserve le droit de refuser des candidatures qui ne correspondraient pas aux séjours proposés ; de refuser, le jour du départ un participant, si son état psychique, physique ou comportemental ne lui permet pas de partir, ou en l'absence d'un élément indispensable inscrit au paragraphe « annulation du fait du participant ».

La responsabilité de AMAHC est engagée dès l'accueil du participant par notre équipe d'animation (sauf séjours particuliers et mentionnés dans le descriptif du séjour).

Elle s'arrête le jour du retour du séjour au lieu de rendez-vous fixé par AMAHC. En cas d'accompagnement par une tierce personne, la non-présentation de cette tierce personne pourra entraîner une organisation du retour du participant par l'AMAHC aux frais du participant.

AMAHC décline toute responsabilité en ce qui concerne l'argent de poche et les effets et objets personnels qui ne lui ont pas été confiés.

Toute détérioration de matériel mis à la disposition des participants sera facturée à l'intéressé qui pourra faire intervenir sa Responsabilité Civile.

AMAHC décline toute responsabilité en cas de maladie, d'accident, de départ volontaire du séjour de la part du participant, de suicide ou de décès.

En cas d'incident grave, AMAHC se met en rapport avec l'institution ou le responsable légal, ou la famille pour déterminer l'intervention la plus adaptée pour le participant.

En cas de fugue, AMAHC s'engage à entreprendre toutes les démarches nécessaires (déclaration à la police) et à informer le représentant légal ou le référent.

En cas de décès, aucune démarche ne sera engagée sans l'accord explicite (télégramme) des correspondants (famille, tuteur, service...)

Lorsque le représentant légal ou le référent n'est pas joignable, AMAHC prendra, en cas d'urgence, les mesures les plus appropriées dans l'intérêt du participant.

Lorsque nous agissons en qualité de mandataires auprès de transporteurs (routiers, ferroviaires, aériens), d'hôteliers, de propriétaires de gîtes, de prestataires d'activités culturelles ou sportives (musée, équitation...), nous ne pouvons être tenus responsables des dysfonctionnements venant de leurs propres organisations.

Nous ne pouvons être tenus responsables des horaires de rendez-vous (notamment lors des départs et retours de séjour), des faits ou des circonstances indépendantes de notre volonté. De ce fait, AMAHC ne saurait être redevable des frais de prise en charge engagés pour la récupération du vacancier.

RAPATRIEMENT

AMAHC se réserve le droit, aux frais du participant, de le faire hospitaliser ou rapatrier (après en avoir informé la famille ou le référent) si son état de santé ou son comportement gêne le bon déroulement du séjour.

Les services (ou particuliers) qui adressent des participants s'engagent à venir chercher le participant sur le lieu de séjour, à leurs frais, par tout moyen adapté en cas de nécessité. Tout séjour commencé est dû dans sa totalité.

SERVICE QUALITÉ

En cas de remarques ou litiges sur nos prestations, vous pouvez informer, par ordre chronologique et par lettre, le Service Loisirs et Vacances Accompagnés, la direction de AMAHC, le président du conseil d'Administration de AMAHC, et en dernier ressort La Commission Qualité du C.N.L.T.A. (Conseil National du Tourisme et des Loisirs Adaptés)

CNLTA - Secrétariat Administratif - Espace 41 - 41 Rue du Jardin Public BP 197 - 79205 PARTHENAY Cedex

CONDITIONS PARTICULIÈRES DES WEEK-ENDS

Les week-ends sont régis par les conditions particulières des séjours de vacances exceptés pour les modalités suivantes :

Conditions d'inscription et d'annulation :

À l'inscription, le participant doit verser à AMAHC la totalité du montant du week-end, les frais de dossier (50 €) et la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).

Il n'est pas proposé d'assurance annulation, en conséquence pour toute annulation du fait du participant la somme retenue est la suivante :

- Sept jours au plus tard avant le départ : retenue de 50 % du coût du week-end, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).
- Entre 6 jours et 3 jours avant le départ : retenue de 70 % du coût du week-end, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).
- À partir de 2 jours avant le départ ou cas de non présentation du participant le jour du départ : retenue de la totalité du coût du week-end, des frais de dossier (50 €) et de la cotisation annuelle à AMAHC (10 €).

N° d'immatriculation Atout France :
IMO69120014

Agrément Vacances Adaptées Organisées :
06-148 du 14/04/2006

(Renouvelé le 20/02/2020 - arrêté n°20-05)

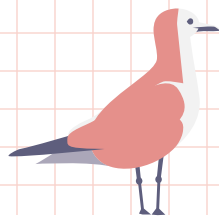
Adhérent à l'UNAT

Association loi 1901

N° Siret : 34209282200077

N° APE : 88 10 B

notes



Création graphique: **Graphistar**

Impression:

Imprimerie Reboul

Crédits photos:

Couverture: **@AdobeStock**

@Stock Images @AdobeStock

@WALIBI Rhône-Alpes (p15)

@Camille Moirenc photographe



amahc

Accueillir pour le bien être en santé Mentale,
Accompagner dans l'Habitat et la Cité

**SERVICE LOISIRS ET VACANCES
ACCOMPAGNÉS**

66 rue Voltaire
69003 LYON

T 04 72 10 01 30

Site web : www.vacances.amahc.fr

